LE MOT DU PRÉSIDENT

Par ses actions d'information et de sensibilisation, le CAUE participe, de façon continue, à la promotion de la qualité du cadre de vie dans notre département.

Des réunions thématiques ont été organisées avec l'Association des Maires de l'Indre au cours de l'année 2005 attirant un large public d'élus et de professionnels.

Différents thèmes d'actualité y ont été développés :

- En mars, à Déols, ce fut la gestion des documents d'urbanisme et des lotissements

- En octobre, à Saint-Gaultier, en partenariat avec les Géomètres Experts, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement et la Compagnie du Paysage, toutes les problématiques liées aux éléments ruraux ont été abordées.

Enfin, dans différents secteurs du département, des séances d'information sur le développement durable se sont tenues au plus près des élus et du terrain.

Depuis cette année, le CAUE réalise et publie, en liaison avec l'AMI et l'UDMR, un bulletin bimensuel qui vient étayer tout ce qui a été abordé au cours des réunions d'information.
On peut se réjouir de constater que la quasi-totalité des communes adhèrent désormais au CAUE.
En effet, l'essentiel de nos actions reste le conseil aux communes dont le Conseil Général se veut le partenaire privilégié. Pour cela, il finance grandement le CAUE qui est devenu une structure particulièrement utile pour les élus.

D'autre part, le conseil aux particuliers ne cesse de croître malgré la diminution du nombre de vacations des Architectes Consultants mis à disposition par l'Etat. Cette situation, si elle démontre bien la reconnaissance de notre organisme, est inquiétante pour les années à venir.
Ce sont les différents stages organisés et animés conjointement avec la Chambre d'Agriculture qui ont largement contribués à l'augmentation des demandes de conseils provenant de particuliers, notamment pour des projets d'hébergements touristiques.

Enfin, cette année 2005 a été marquée par l'organisation du Concours des Maisons Restaurées qui a connu un très vif succès, tout ceci grâce à la compétence et au dynamisme de toute l'équipe du CAUE dirigé par Alexandre MARTIN.

Serge DESCOUT,
Président du CAUE de l'Indre

SOMMAIRE

Le mot du Président p 1

Sommaire p 2

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

Composition du CAUE p 3
Missions et financement p 4
Communes adhérentes au CAUE p 5

QUALITÉ ARCHITECTURALE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGÉ

Conseil aux communes p 6
Liste des projets p 7
Conseil aux particuliers p 38

PARTENARIATS D'ÉTUDES

Partenariats d'études p 39

COMPOSITION DU CAUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 6 Elus désignés par le Conseil Général :

- Serge DESCOUT, Président, Vice-président du Conseil Général, Conseiller Général du Canton de La-Châtre
- Michel BLONDEAU, 1er Vice-président, Conseiller Général du Canton de Châteauroux Est, Maire de Déols
- Serge PINAULT, 2ème Vice-président, Conseiller Général du Canton de Saint-Christophe-en-Bazelle, Maire de Chabris
- Jean-Pierre BERLOT, Conseiller Général du Canton d'Issoudun Nord, Maire de Reuilly
- Jean CURTET, Maire de Saint-Août
- Albert POULET, Maire de Tendu

- 6 Membres désignés par l'Assemblée Générale :

- François JOLIVET, Maire de Saint-Maur
- Le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Le Président de la Chambre d'Agriculture
- Annick BELSOEUR, Architecte
- Pierre AUTISSIER, Maire de Feusines
- Bernard de FOUGERES, Président d'Honneur du CAUE

- 5 Personnalités désignées par le Préfet :

- Miguel PIRES, Architecte
- Le Représentant de la Fédération Française du Bâtiment
- Le Président de la CAPEB
- Le Président de l'Association pour la Sauvegarde des Sites de Cluis
- La Déléguée Départementale des Vieilles Maisons Françaises

- 4 Représentants de l'Etat :

- L' Architecte des Bâtiments de France
- Le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt
- Le Directeur Départemental de l'Equipement
- L' Inspecteur d'Académie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Toute personne adhérente et ayant acquitté sa cotisation est admise avec voix délibérative à l'Assemblée Générale.
Celle-ci délibère du programme d'actions, approuve les comptes financiers, vote le budget et procède au renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

Cotisations 2005 :

- Communes de moins de 300 habitants :	24 €
- Communes de 301 à 600 habitants :	38 €
- Communes de 601 à 1 000 habitants :	43 €
- Communes de 1 001 à 4 000 habitants :	56 €
- Communes de plus de 4 000 habitants :	123 €
- Associations-Organismes-Administrations :	58 €
- Particuliers :	20 €

PERSONNEL DU CAUE

Alexandre MARTIN, Directeur
Patricia NIVET, Secrétaire Comptable
Bertrand AUGRAS, Dessinateur
Sabrina MARIÉ, Chargée de mission information, sensibilisation

Olivier GAUDIN et Catherine MAGUIN,
Architectes Consultants mis à disposition par le Ministère de la Culture via la Direction de l'Architecture.

MISSIONS ET FINANCEMENT

« La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public »
(Loi n° 7772 du 3 Janvier 1977 sur l'architecture)

En application de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, le Conseil Général de l'Indre a mis en place le CAUE en 1979.

Association départementale, type Loi 1901, il assure auprès des habitants de l'Indre un ***service gratuit*** *dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage mais ne peut pas être chargé de la maîtrise d'œuvre.*

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS LOCALES ET ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Elles peuvent le consulter **gratuitement** sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement, tel que programmation d'équipements publics, réhabilitation de bâtiments communaux, aménagement de places et d'espaces verts, études sur des thèmes d'aménagement rural et de paysage, organisation de concours...

CONSEIL AUX PARTICULIERS

Les architectes du CAUE fournissent aux personnes qui désirent construire, agrandir ou aménager leur habitation, les informations et les conseils propres à assurer leur qualité architecturale ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

INFORMATION - SENSIBILISATION

Organisme à vocation pédagogique, le CAUE a pour mission de développer l'information et la sensibilisation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, sous la forme d'animations dirigées vers le grand public, les associations et le milieu scolaire.

CONTRIBUTION À LA FORMATION

Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

FINANCEMENT

Le financement de l'organisme est assuré par le produit d'une taxe prélevée sur les permis de construire, par une aide financière du Conseil Général et par les cotisations des adhérents.
Le Ministère de la Culture a maintenu la mise à disposition des Architectes Consultants mais dans une moindre mesure.

COMMUNES ADHÉRENTES AU CAUE

AIGURANDE AIZE AMBRAULT ANJOUIN ARDENTES ARGENTON-SUR-CREUSE ARGY ARPHEUILLES ARTHON AZAY-LE-FERRON BADECON-LE-PIN BAGNEUX BARAIZE BAUDRES BAZAIGES BEAULIEU BELÂBRE BOMMIERS BONNEUIL BOUESSE BOUGES-LE-CHÂTEAU BRETAGNE BRIANTES BRION BUXEUIL BUXIERES-D'AILLAC BUZANCAIS CEAULMONT CELON CHABRIS CHAILLAC CHALAIS CHAMPILLET CHASSENEUIL CHASSIGNOLLES CHÂTEAUROUX CHÂTILLON-SUR-INDRE CHAVIN CHAZELET CHEZELLES CHITRAY CHOUDAY CIRON CLERE-DU-BOIS CLION-SUR-INDRE CLUIS COINGS CONCREMIERS CREVANT CROZON-SUR-VAUVRE CUZION DEOLS DIORS DIOU DOUADIC DUNET DUN-LE-POELIER ECUEILLE EGUZON–CHANTOME ETRECHET FAVEROLLES FEUSINES FLERE-LA-RIVIERE FONTENAY FONTGOMBAULT FONTGUENAND FOUGEROLLES FRANCILLON GARGILESSE-DAMPIERRE GEHEE GIROUX GOURNAY GUILLY HEUGNES INGRANDES JEU-LES-BOIS JEU-MALOCHES LA BERTHENOUX LA BUXERETTE LA CHAMPENOISE LA CHAPELLE ORTHEMALE LA CHAPELLE SAINT LAURIAN LA CHATRE LA CHATRE L'ANGLIN LA MOTTE FEUILLY LA PEROUILLE LA VERNELLE LACS LANGE LE BLANC LE MAGNY LE MENOUX LE PECHEREAU LE POINCONNET LE PONT CHRETIEN CHABENET LE TRANGER LES BORDES LEVROUX LIGNAC LIGNEROLLES LINGE LINIEZ LIZERAY LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL LOUROUER-SAINT-LAURENT LUANT LUCAY-LE-LIBRE LUCAY-LE-MALE LURAIS LUREUIL LUZERET LYE LYS-SAINT-GEORGES MAILLET MALICORNAY MARON MARTIZAY MAUVIERES MENETREOLS-SOUS-VATAN MEOBECQ MERIGNY MERS-SUR-INDRE MEUNET PLANCHES MEUNET-SUR-VATAN MEZIERES-EN-BRENNE MIGNE MIGNY MONTCHEVRIER MONTGIVRAY MONTIERCHAUME MONTIPOURET MONTLEVICQ MOSNAY MOUHERS MOUHET MOULINS-SUR-CEPHONS MURS NEONS-SUR-CREUSE NERET NEUILLAY-LES-BOIS NEUVY-SAINT-SEPULCHRE NIHERNE NOHANT-VIC NURET-LE-FERRON OBTERRE ORSENNES OULCHES PALLUAU-SUR-INDRE PARNAC PARPECAY PAULNAY PELLEVOISIN POMMIERS POULAINES POULIGNY-NOTRE-DAME POULIGNY-SAINT-MARTIN POULIGNY-SAINT-PIERRE PREAUX PREUILLY-LA-VILLE PRISSAC PRUNIERS REBOURSIN REUILLY RIVARENNES ROSNAY ROUSSINES ROUVRES-LES-BOIS SACIERGES-SAINT-MARTIN SAINT-AIGNY SAINT-AOUSTRILLE SAINT-AOUT SAINT-BENOIT-DU-SAULT SAINTE-CECILE SAINT-CHARTIER SAINT-CHRISTOPHE-EN-BAZELLE SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE SAINT-CIVRAN SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT SAINT-DENIS-DE-JOUHET SAINTE-FAUSTE SAINT-FLORENTIN SAINT-GAULTIER SAINTE-GEMME SAINT-GENOU SAINT-GEORGES-SUR-ARNON SAINT-GILLES SAINT-HILAIRE-SUR-BENAIZE SAINT-LACTENCIN SAINTE-LIZAIGNE SAINT-MARCEL SAINT-MARTIN-DE-LAMPS SAINT-MAUR SAINT-MEDARD SAINT-MICHEL-EN-BRENNE SAINT-PLANTAIRE SAINT-PIERRE-DE-JARDS SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE SAINT-VALENTIN SARZAY SASSIERGES-SAINT-GERMAIN SAULNAY SAZERAY SEGRY SELLES-SUR-NAHON SEMBLECAY TENDU THENAY THEVET-SAINT-JULIEN THIZAY TILLY TOURNON-SAINT-MARTIN TRANZAULT URCIERS VALENCAY VARENNES-SUR-FOUZON VATAN VELLES VENDOEUVRES VERNEUIL-SUR-IGNERAIE VEUIL VICQ-EXEMPLET VICQ-SUR-NAHON VIGOULANT VIGOUX VIJON VILLEDIEU-SUR-INDRE VILLEGONGIS VILLEGOUIN VILLENTROIS VILLERS-LES-ORMES VILLIERS VINEUIL VOUILLON

233 COMMUNES ADHÉRENTES EN 2005

CONSEIL AUX COMMUNES

Conseiller les communes dans les opérations qui les engagent sur le long terme, telle est la préoccupation du CAUE.

La mission du CAUE est donc d'apporter aux élus locaux une véritable aide à la décision pour des maîtrises d'ouvrages publiques dans tous les domaines liés au cadre de vie. Il met ses compétences à la disposition des élus, les oriente dans leur réflexion, leur propose des solutions adaptées à leurs besoins, à leur budget et qui répondent aux attentes des usagers ; c'est un acteur essentiel de la mise en valeur du territoire communal.

L'année 2005 a été riche en interventions de toutes sortes avec 88 études confiées au CAUE par les communes et regroupements de communes. Ces dossiers ont porté sur des projets d'urbanisme, d'aménagement d'espaces publics et de restauration du patrimoine communal.

Pour mener à bien ses missions de conseil, le CAUE bénéfice du soutien financier du Conseil Général par le versement de la Taxe Départementale CAUE, taxe perçue sur les permis de construire délivrés.

Ce service gratuit constitue une intervention en amont de toute maîtrise d'oeuvre, laquelle sera confiée à des concepteurs privés, des architectes, des paysagistes, des urbanistes ou des géomètres.

LISTE DES PROJETS 2005

ARDENTES : Aménagement de la zone NA **AZAY-LE-FERRON** : Réhabilitation d'un logement et d'un commerce **BADECON-LE-PIN** : Lotissements **BEAULIEU** : Lotissement **BELÂBRE** : Création d'une halle couverte / Extension du lotissement / Toiture de l'école **BOUGES-LE-CHÂTEAU** : Conception d'un décor mural pour la mairie / Elaboration d'un règlement de lotissement **BOUESSE** Réaménagement de la cantine scolaire **BRION** : Lotissement **CELON** : Aménagement d'un commerce / Aménagement de logements **CHAILLAC** : Village vacances **CHÂTEAUROUX** : Plan Local d'Urbanisme **CHÂTILLON-SUR-INDRE** : Traitement de la place du Lion d'Or / Création d'ateliers pour artisans d'art **CHAVIN :** Aménagement d'une boulangerie **CIRON** : Lotissement **CUZION** : Restauration des lavoirs **DEOLS** : Réaménagement de l'office de tourisme / Aménagement de la place Carnot **DIOU** Réaménagement de la mairie **EGUZON-CHANTÔME** : Réaménagement de l'office de tourisme / Réhabilitation d'un logement **ETRECHET** : Réhabilitation du logement de La Poste / Aménagement d'une salle de réunion **FAVEROLLES** : Aménagement d'une ZAD **FLERE-LA-RIVIERE** : Abords de la salle des fêtes **FONTGUENAND** : Lotissement / Parking de la salle des fêtes **GEHEE** : Aménagement de la mairie **GIROUX** : Restauration de la salle des fêtes **ISSOUDUN** : Aménagement de bureaux pour le SICTOM **LACS** : Aménagement de la mairie et de l'école **LIGNAC** : Extension du cimetière **LINGE** : Rénovation extérieure de la mairie / Ravalement du presbytère / Création d'un point de vente à la Gabrière **LIZERAY** : Lotissement **LOUROUER-ST-LAURENT** : Nouvelle mairie **LOURDOUEIX-ST-MICHEL** : Création du bureau du Syndicat des Eaux / Traitement d'une aire de détente **MARTIZAY** : Logements **MAUVIERES** : Carte communale **LE MENOUX** : Aménagement d'une ruelle **MONTCHEVRIER** : Aménagement d'un logement **MONTGIVRAY** : Cimetière **MONTIPOURET** : Moulin d'Angibault **MOSNAY** : Aménagement d'une salle de réunion dans un préau / Cantine scolaire **MOUHET** : Lotissement **MOULINS-SUR-CEPHONS** : Carte communale / Logements Salle des fêtes **NERET** : Restauration des lavoirs / Restauration de l'ensemble immobilier en centre bourg **ORSENNES** : Economie résidentielle / Restauration de l'église **PALLUAU-SUR-INDRE** : Aménagement d'une boulangerie **PARNAC** : Lotissement / Carte communale **PAULNAY** : Création d'une aire pour camping-cars **PREUILLY-LA-VILLE :** Cimetière / Abords de la salle des fêtes **PRISSAC** : Réaménagement de la salle des fêtes / Lotissement **ROUSSINES :** Réaménagement de la mairie **ROUVRES-LES-BOIS** : Lotissements **ST-AOÛT** : Aménagement d'une halle et de sanitaires publics **ST-BENOIT-SU-SAULT :** Traitement de la place du marché **ST-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE** : Lotissement **STE-GEMME** : Lotissement **ST-GAULTIER** : Création d'une halte-garderie / Aménagement de l'avenue de Lignac / Lotissement **SARZAY** : Aménagement paysagé en entrée de bourg **TENDU** : Création d'une maison des associations **VALENCAY** : Cimetière / Réhabilitation des cuisines de la salle des fêtes **VATAN** Restauration d'une maison de jardinier **VELLES** : Création des ateliers municipaux **VICQ-EXEMPLET** : Lotissement **VICQ-SUR-NAHON** : Aménagement de logements dans une grange **VILLIERS** : Réhabilitation du restaurant communal **VENDOEUVRES** Aménagements divers en centre bourg **VILLEGONGIS** : Traitement de l'extérieur du cimetière / Réhabilitation des vestiaires du stade **VOUILLON :** Réaménagement d'un commerce en centre bourg

AZAY-LE-FERRON :
Réhabilitation d'un logement et d'un commerce

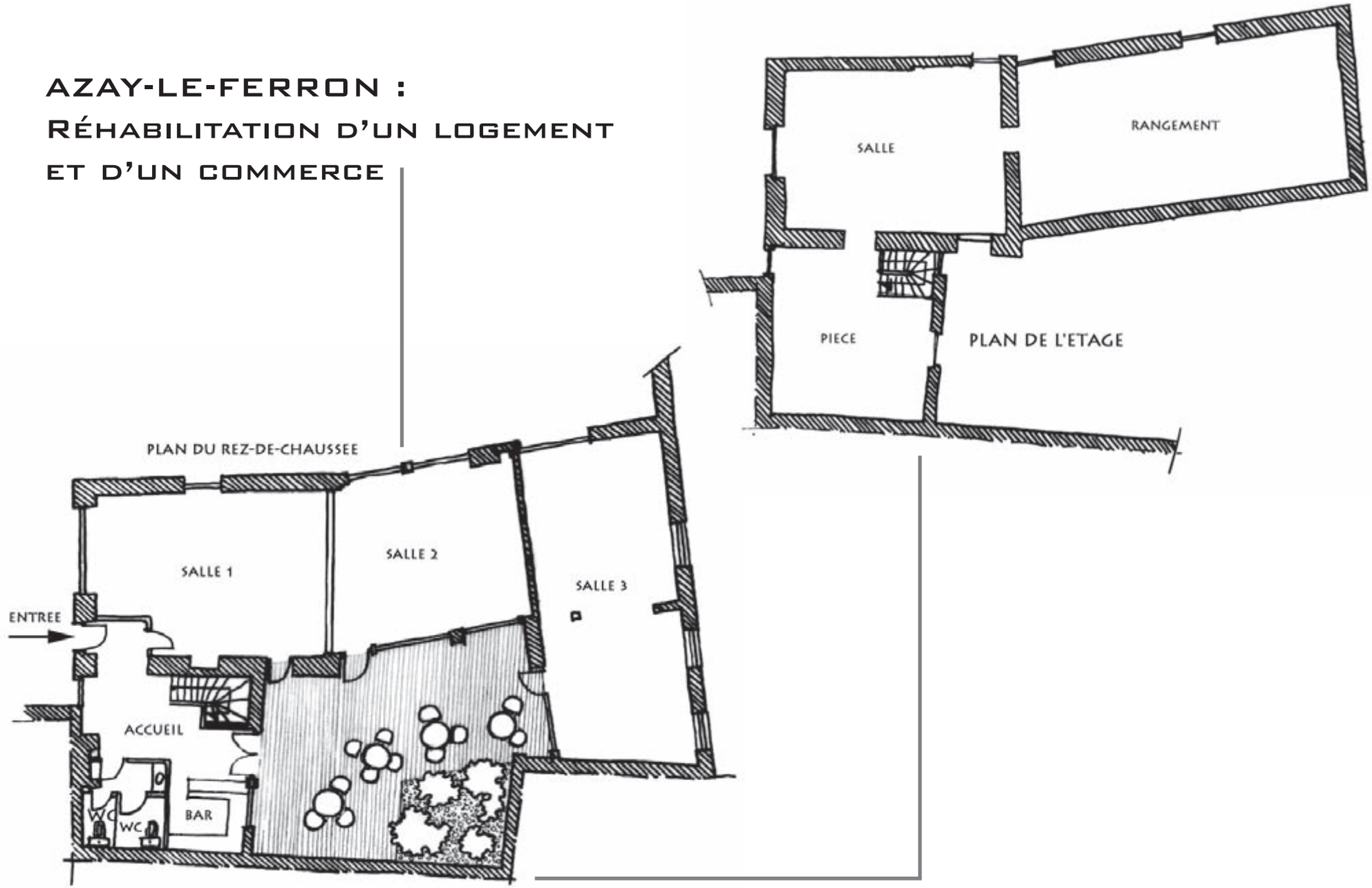

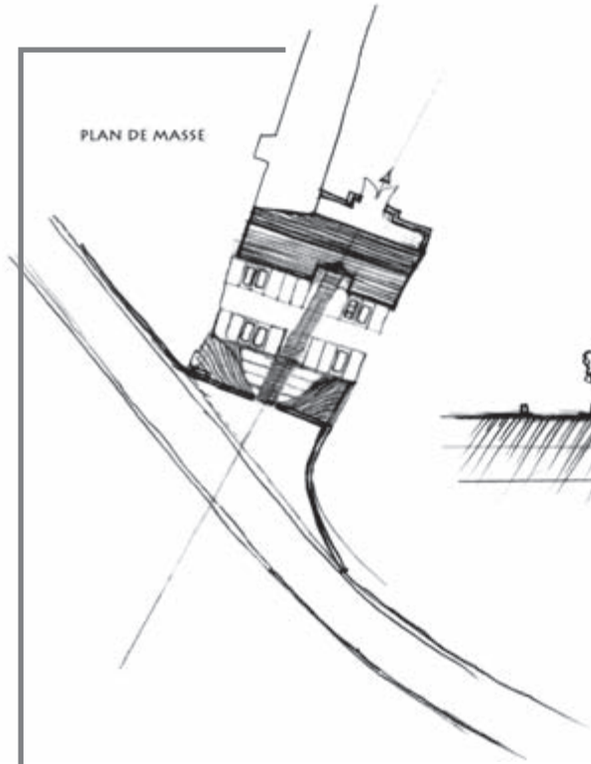

COUPE DE PRINCIPE

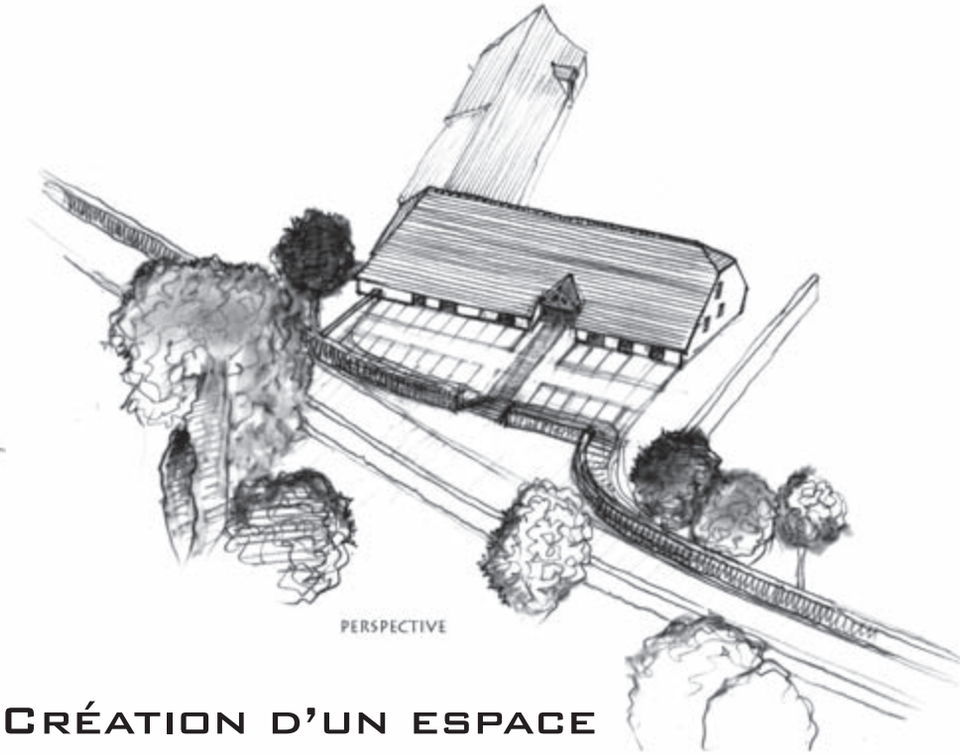

PERSPECTIVE

BELÂBRE : Création d'un espace de rencontre

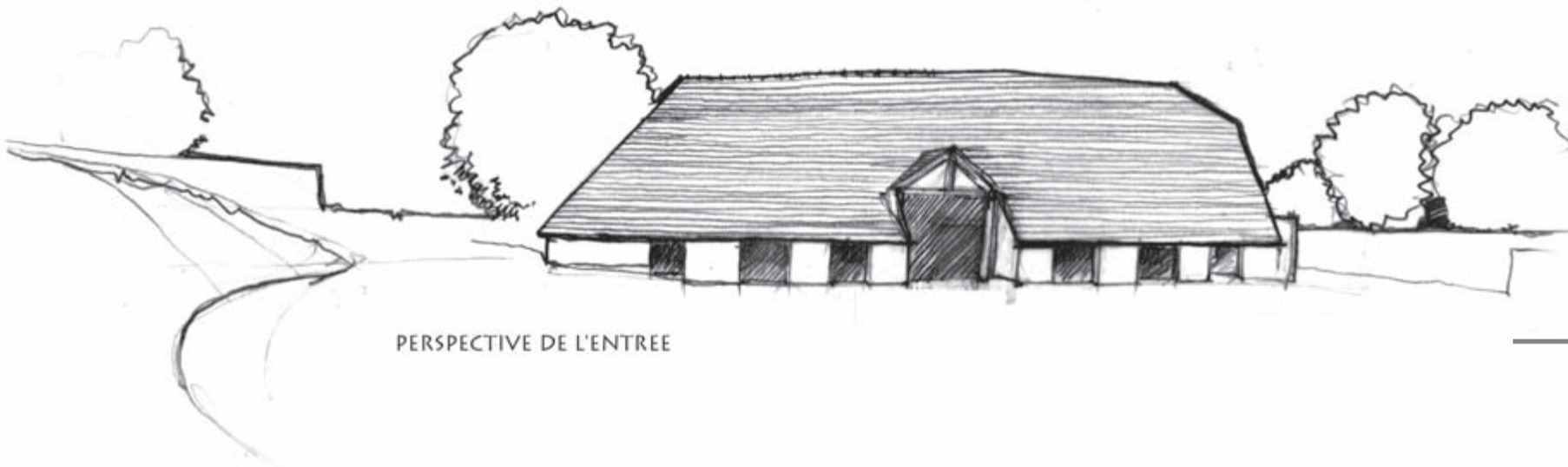

PERSPECTIVE DE L'ENTREE

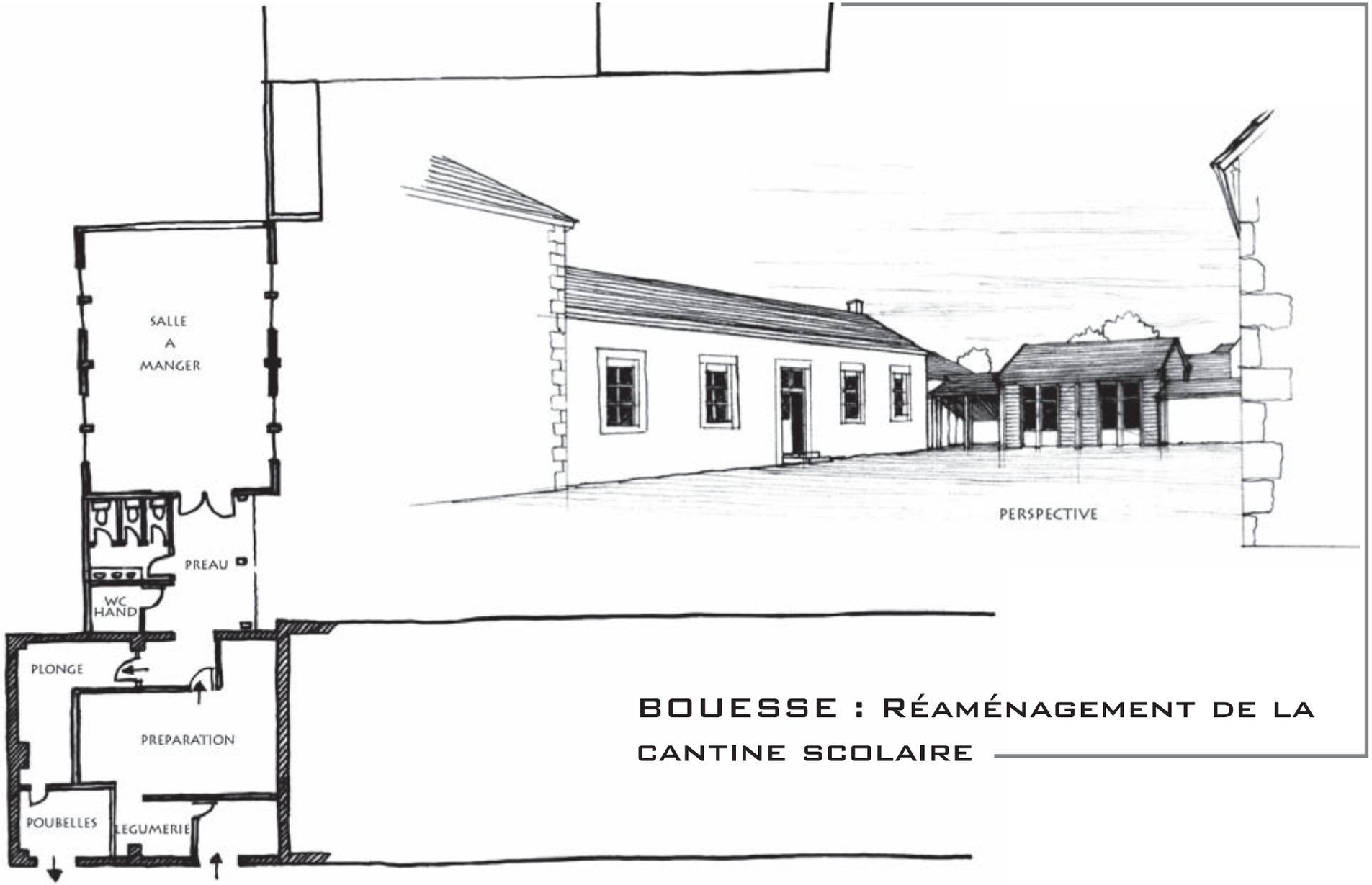

BOUESSE : Réaménagement de la cantine scolaire

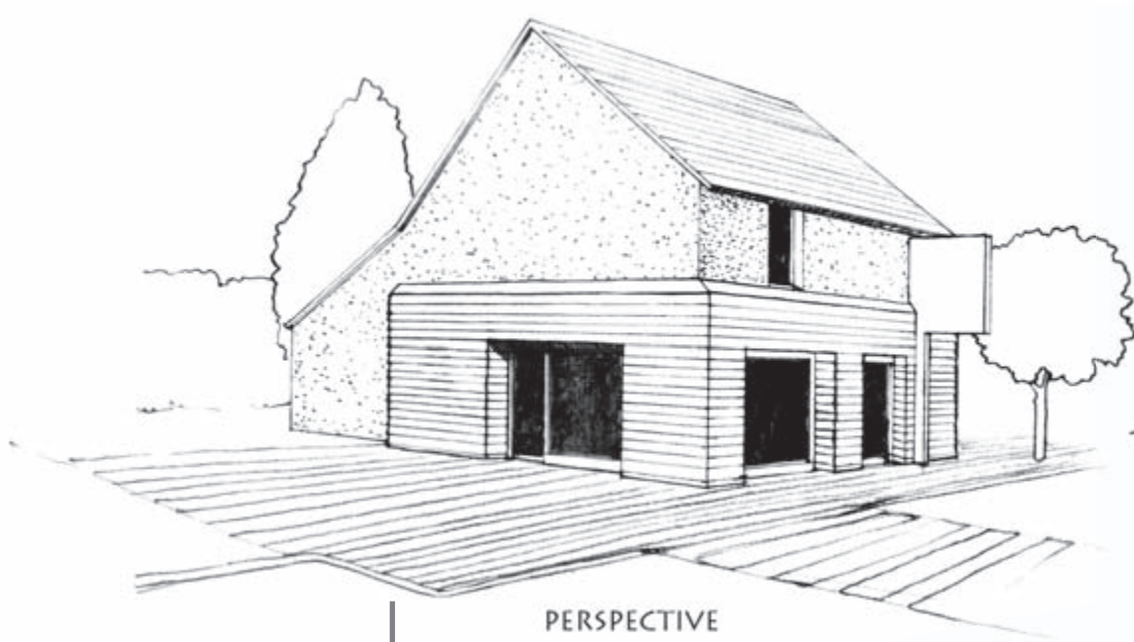

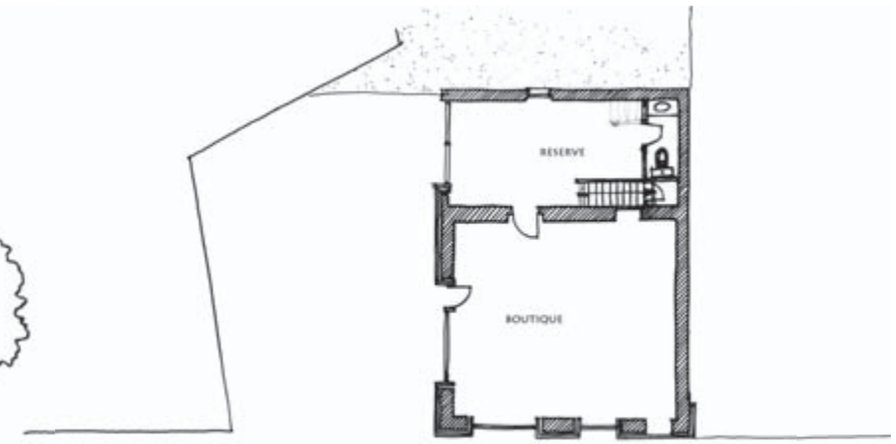

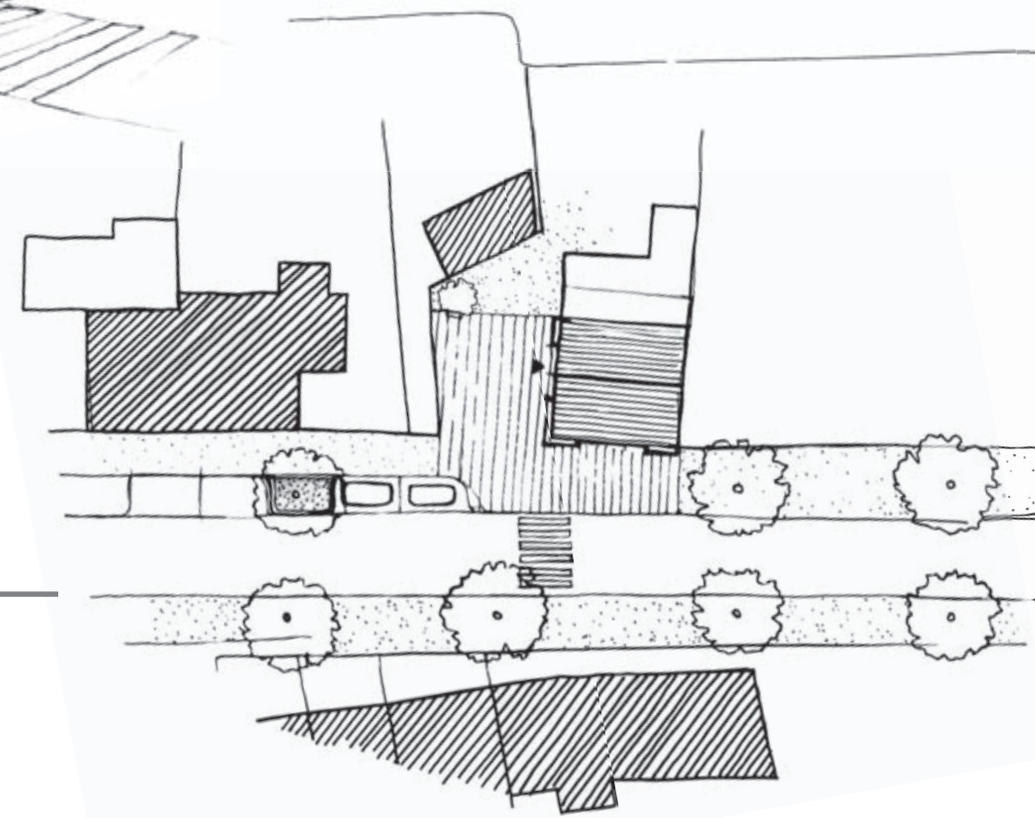

CELON : Aménagement d'un Commerce

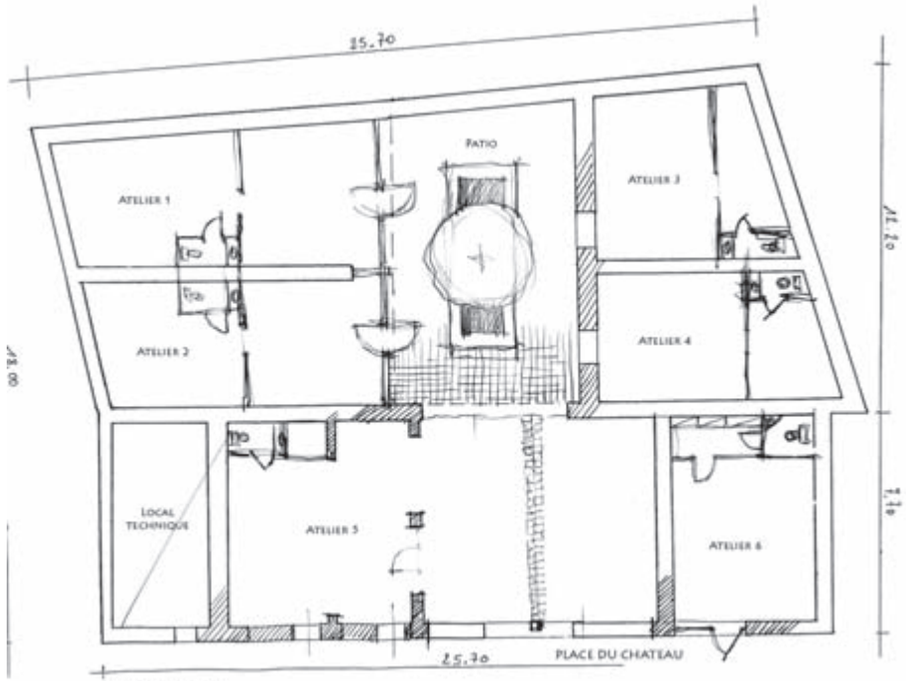

PLAN GENERAL

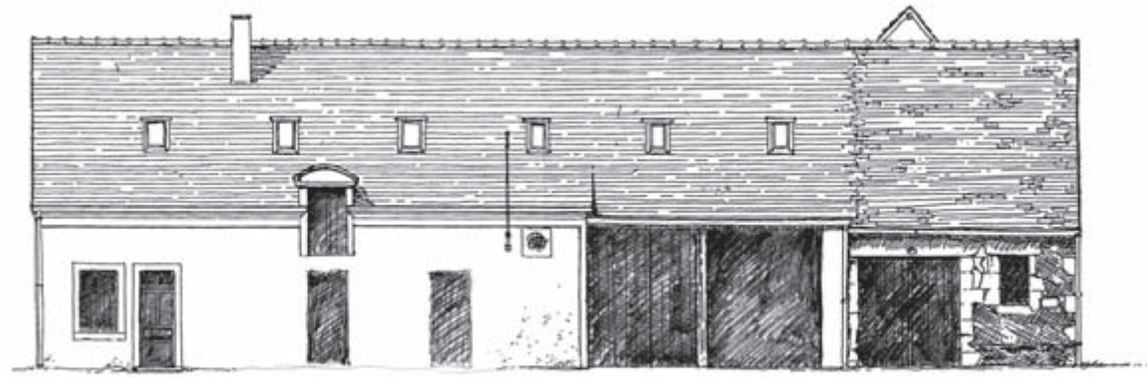

SOLUTION 1

SOLUTION 2

CHÂTILLON-SUR-INDRE :

Création d'ateliers pour artisans d'art

SOLUTION 3

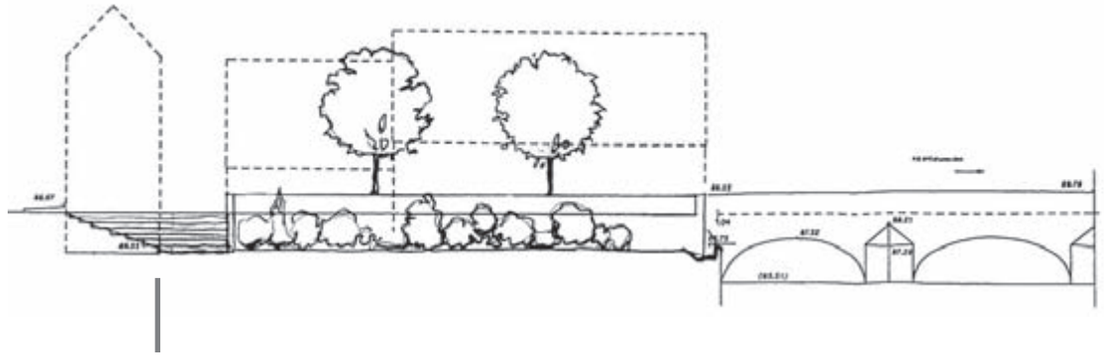

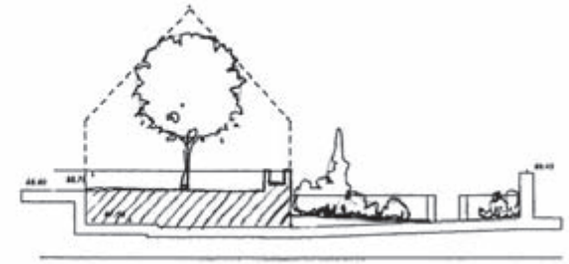

CHÂTILLON-SUR-INDRE : Réaménagement de la place du Lion d'Or

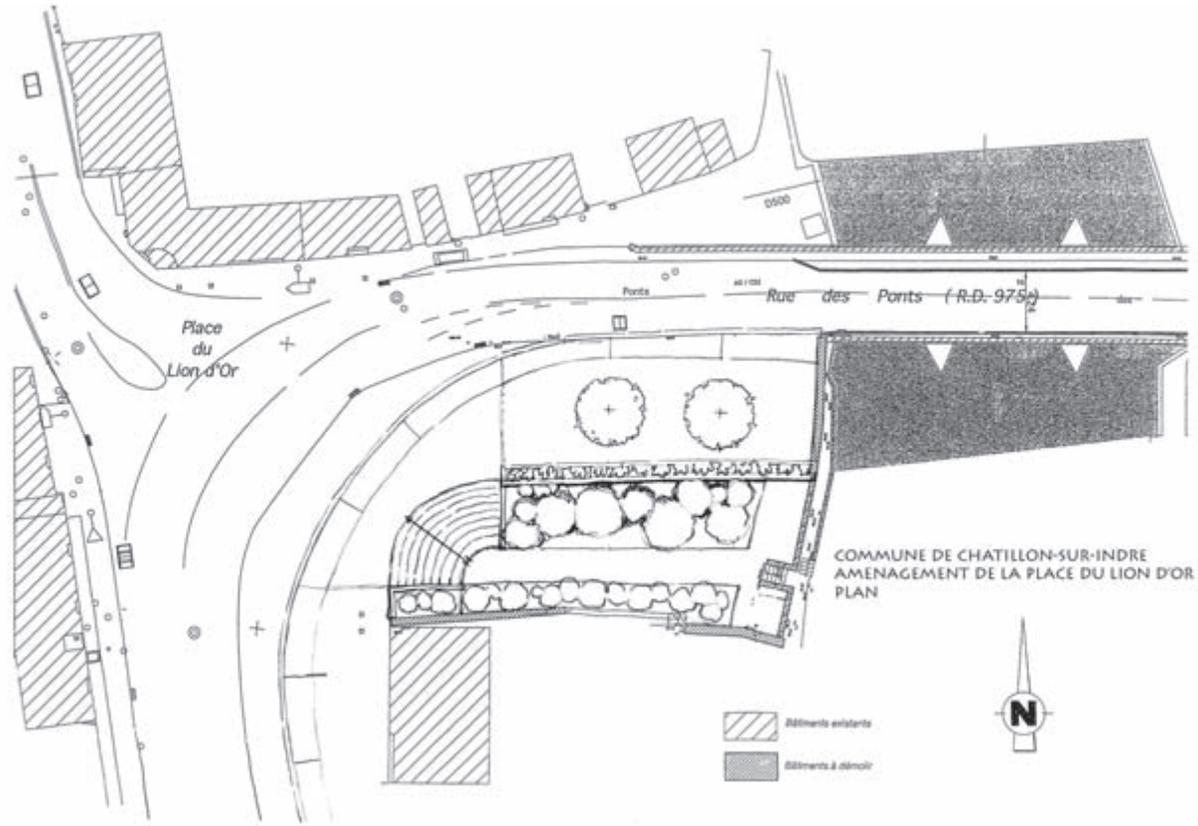

CHAVIN : Aménagement d'un ensemble de bâtiments

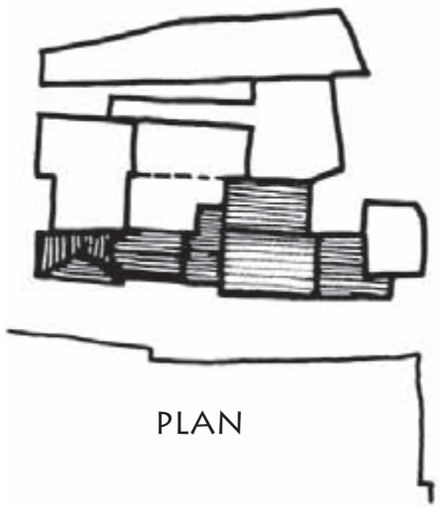

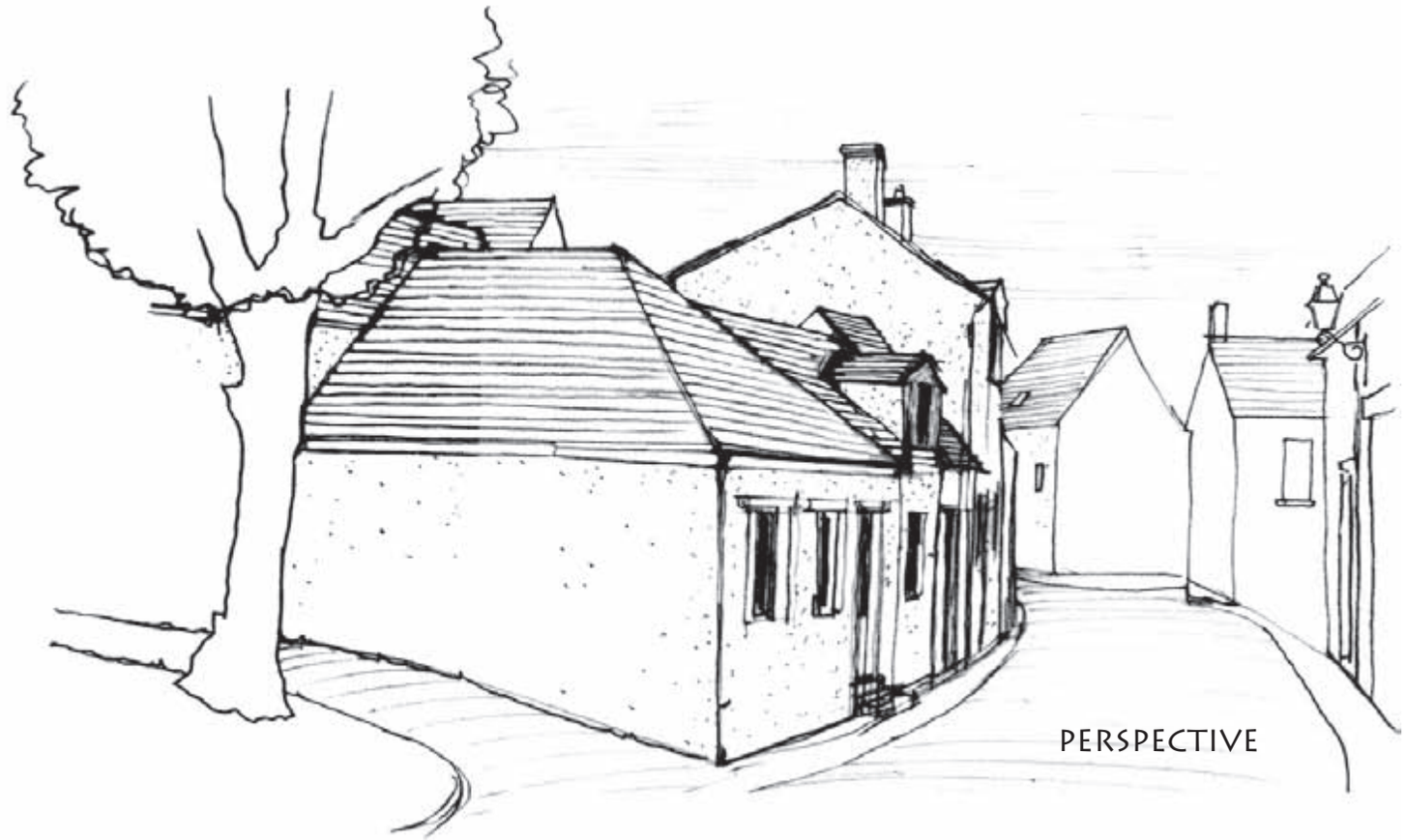

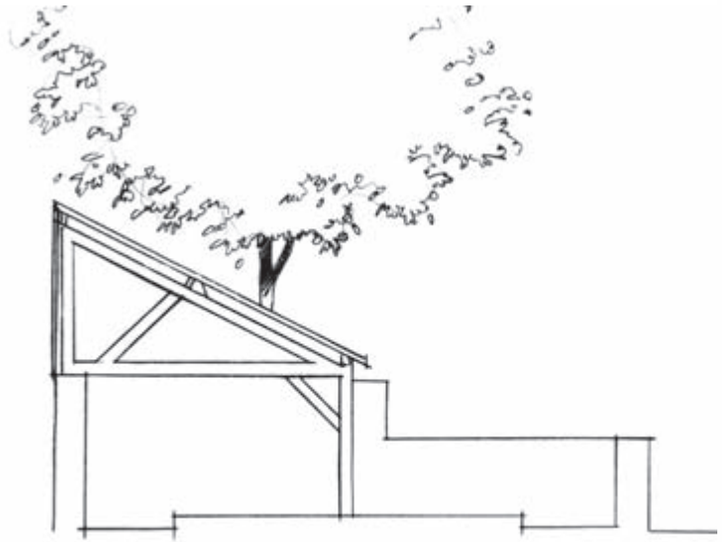

COUPE TRANSVERSALE

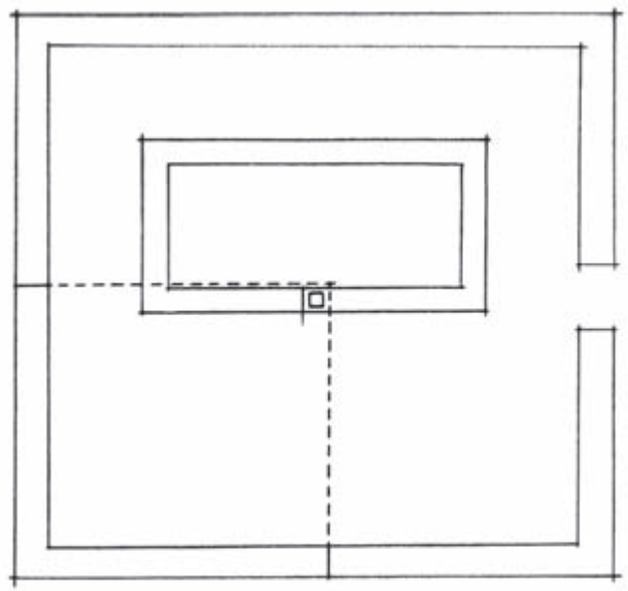

PLAN

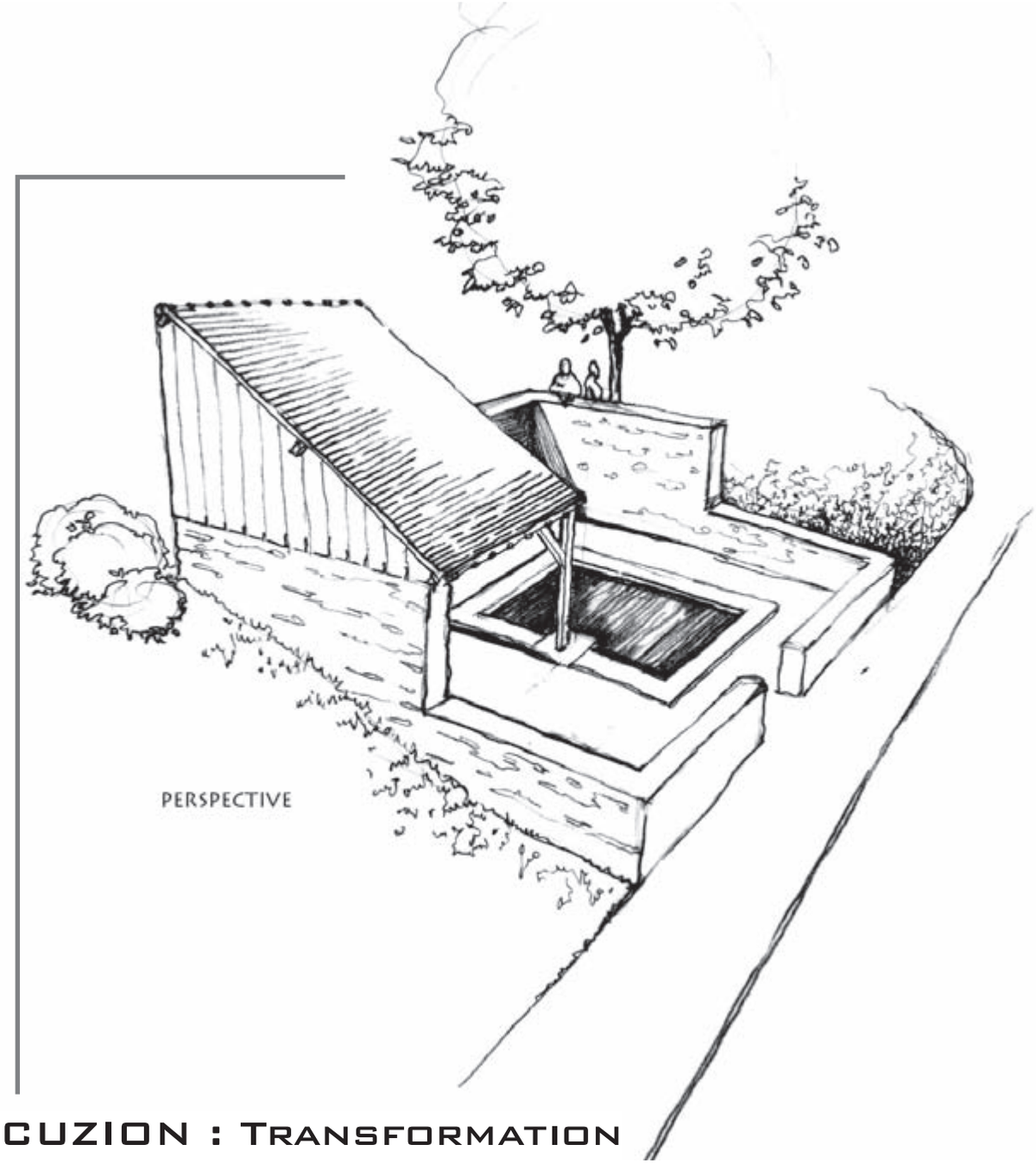

PERSPECTIVE

CUZION : Transformation d'un lavoir en abri bus

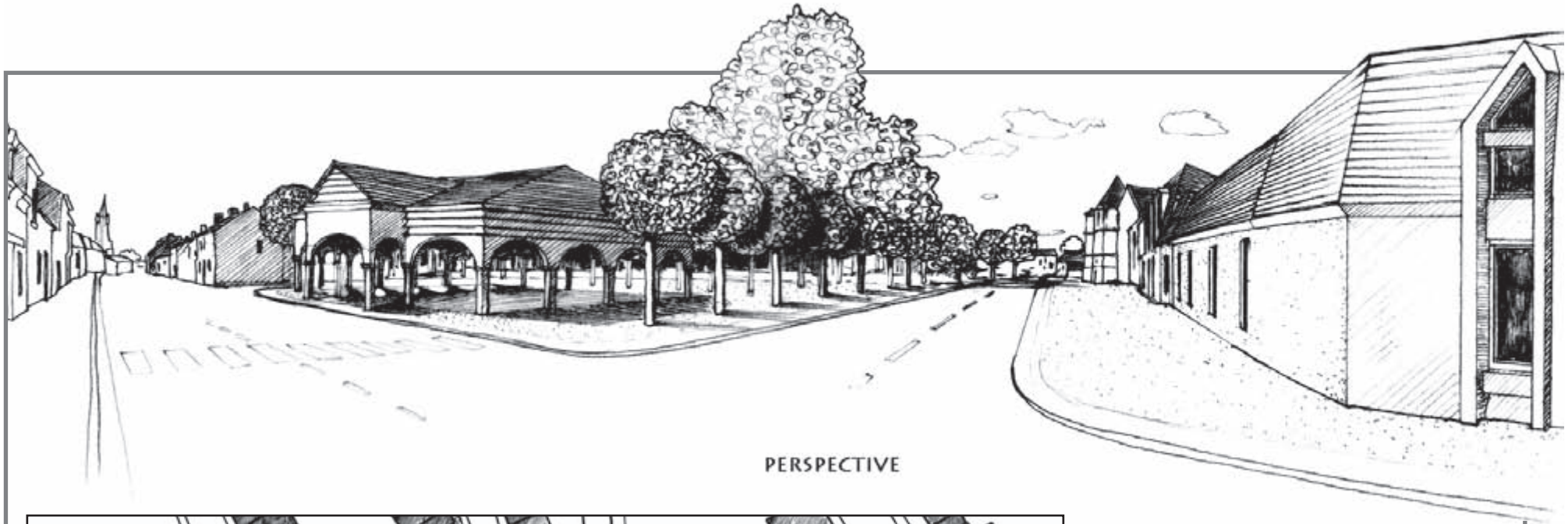

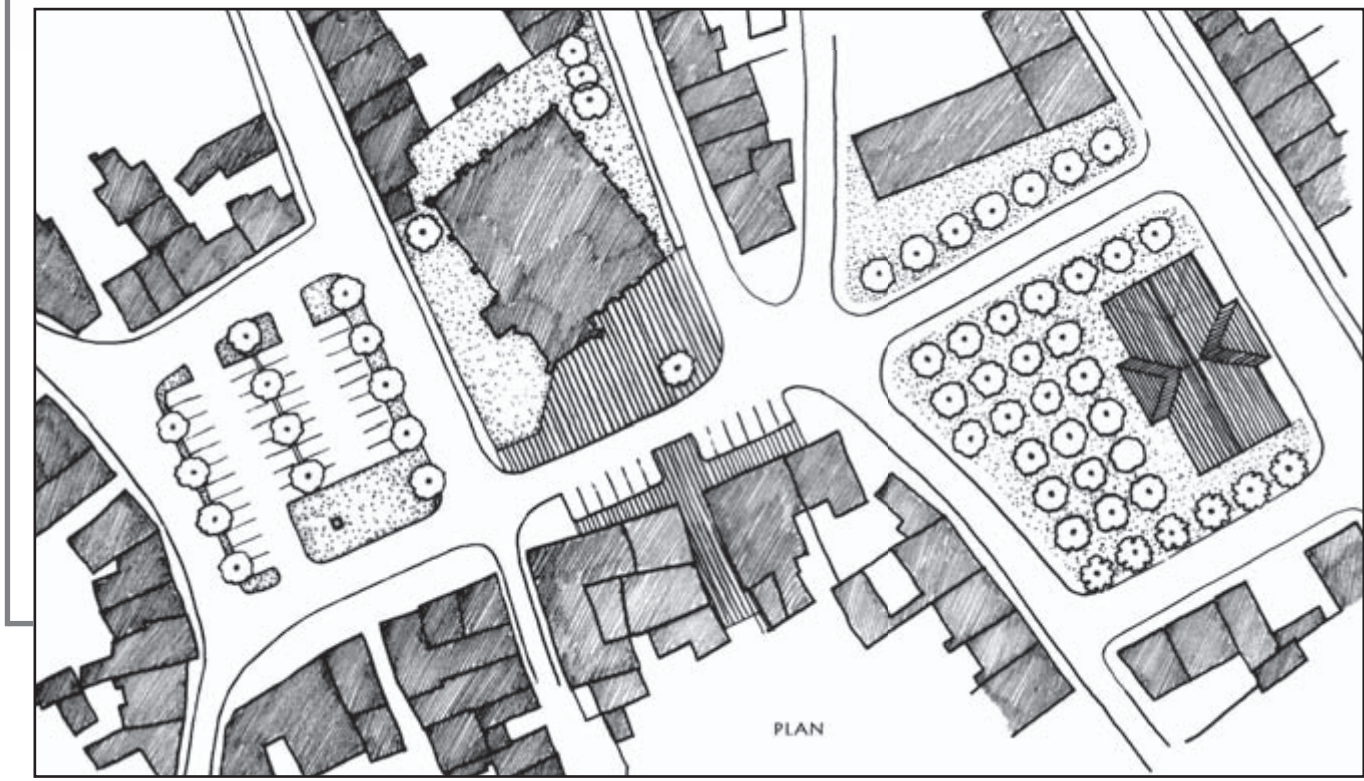

DÉOLS :
Aménagement de la place Carnot

DIOU : Réaménagement de la mairie

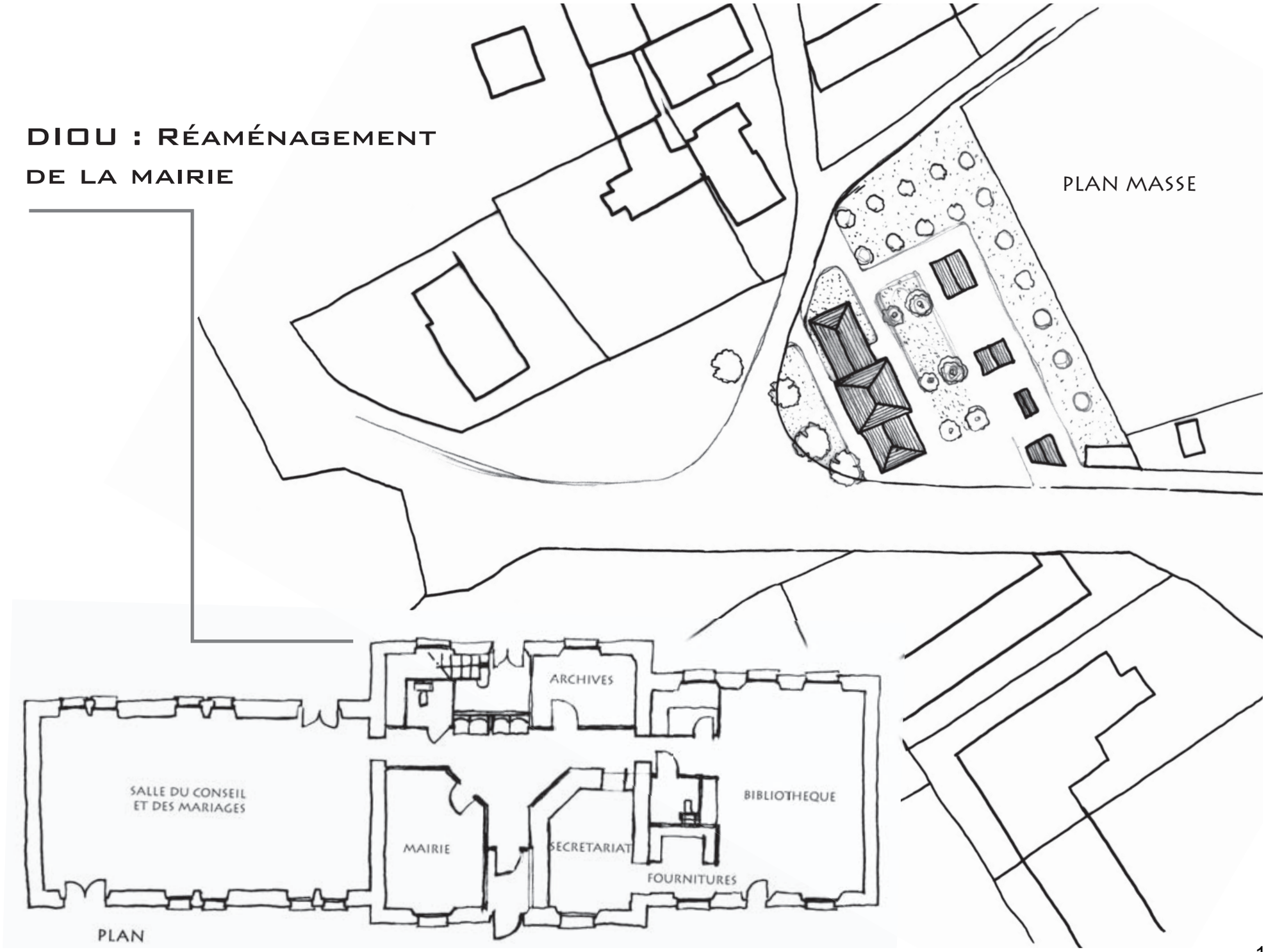

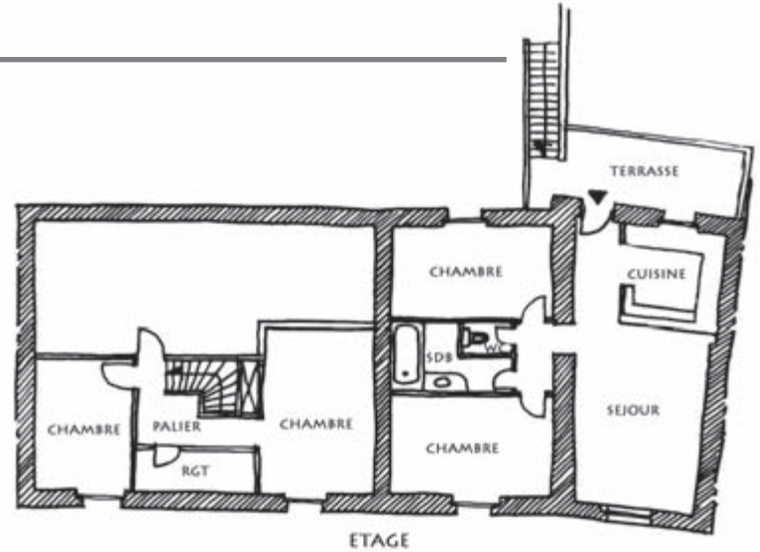

ETAGE

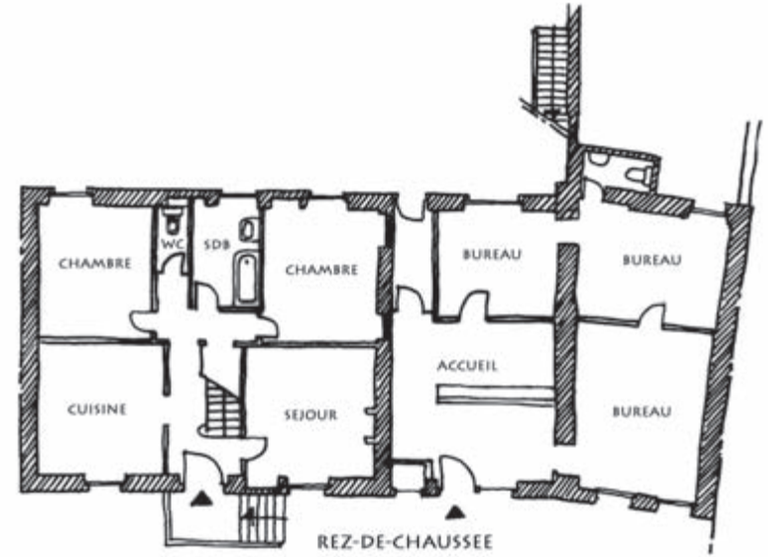

REZ-DE-CHAUSSEE

PLAN DU PROJET

EGUZON-CHANTÔME : Réaménagement de l'office de tourisme et d'un logement

PERSPECTIVE

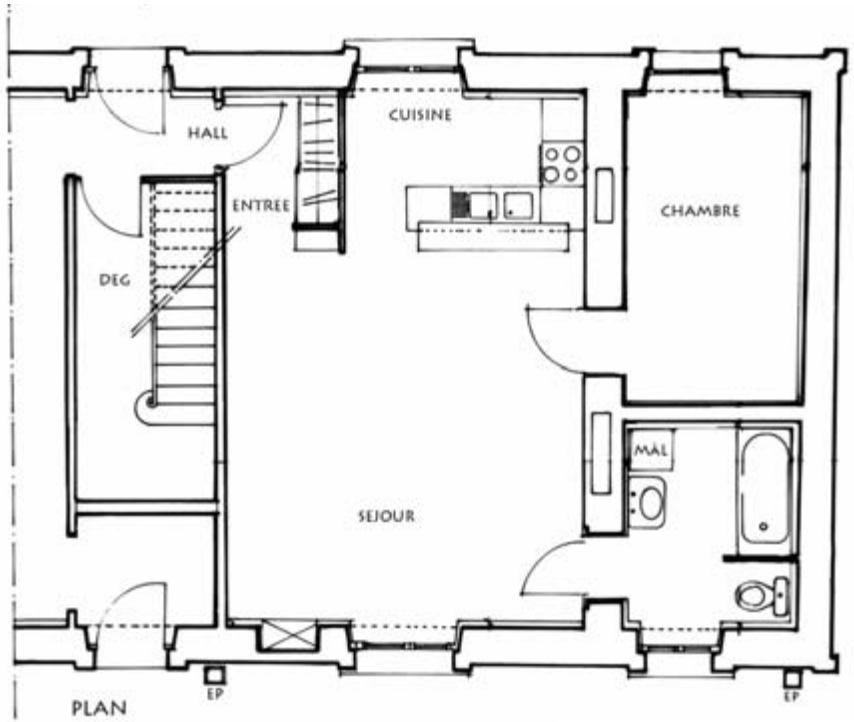

ETRECHET : Réhabilitation du logement de La Poste

MONTCHEVRIER : Aménagement d'un logement

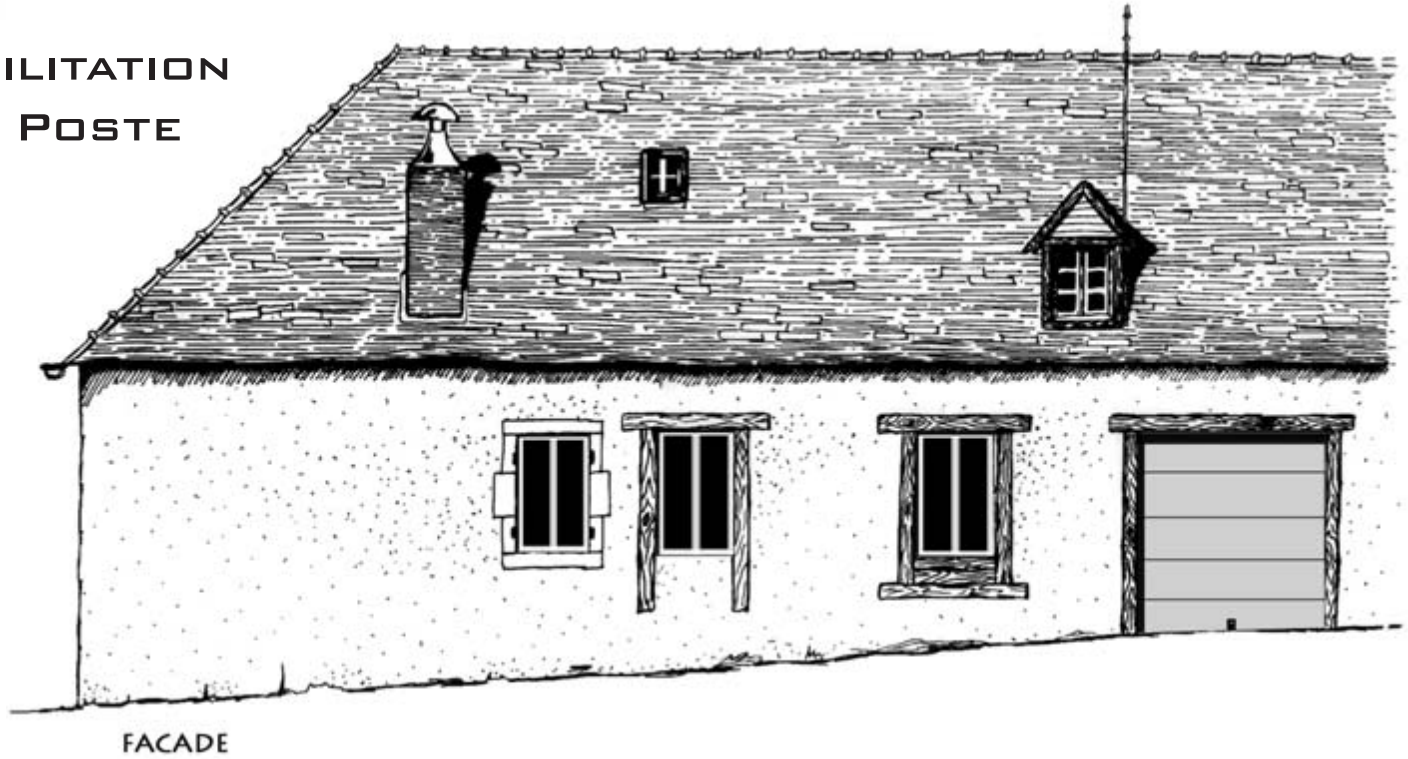

ETAT EXISTANT

LACS : Aménagement de l'école et de la mairie

PROJET

LE MENOUX : Aménagement d'une ruelle

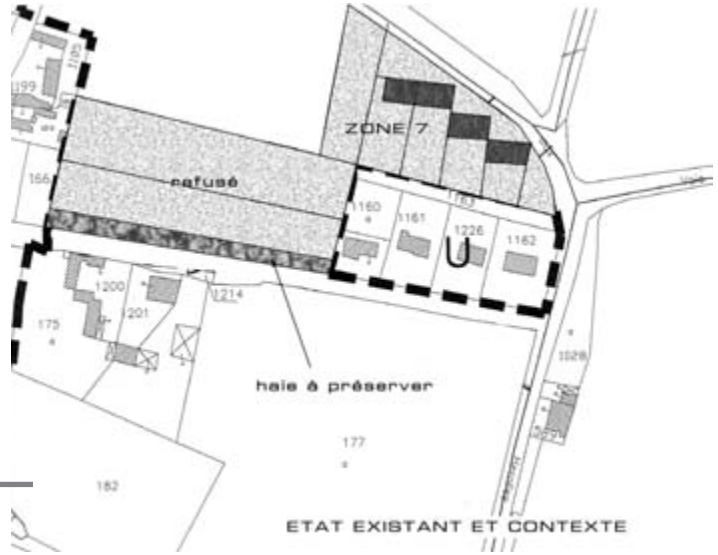

ETAT EXISTANT ET CONTEXTE

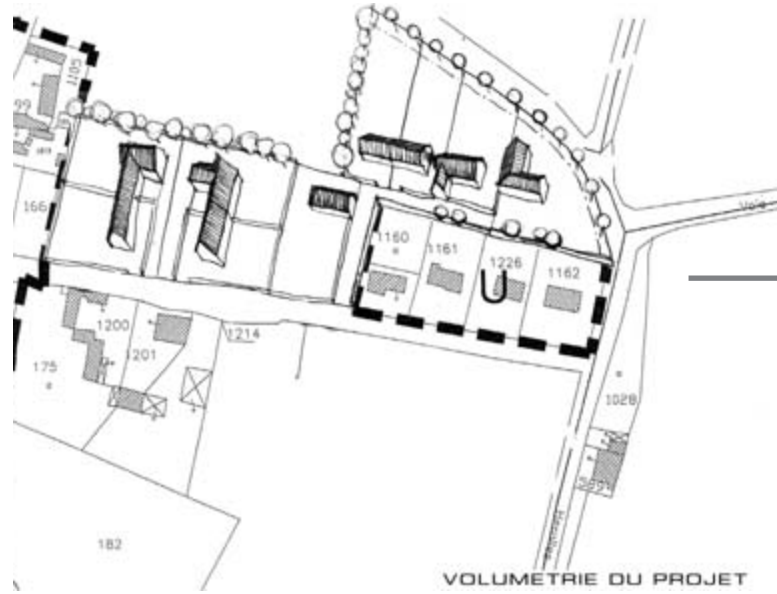

VOLUMETRIE DU PROJET

MAUVIÈRES : Création d'un lotissement à Villiers

PLAN MASSE

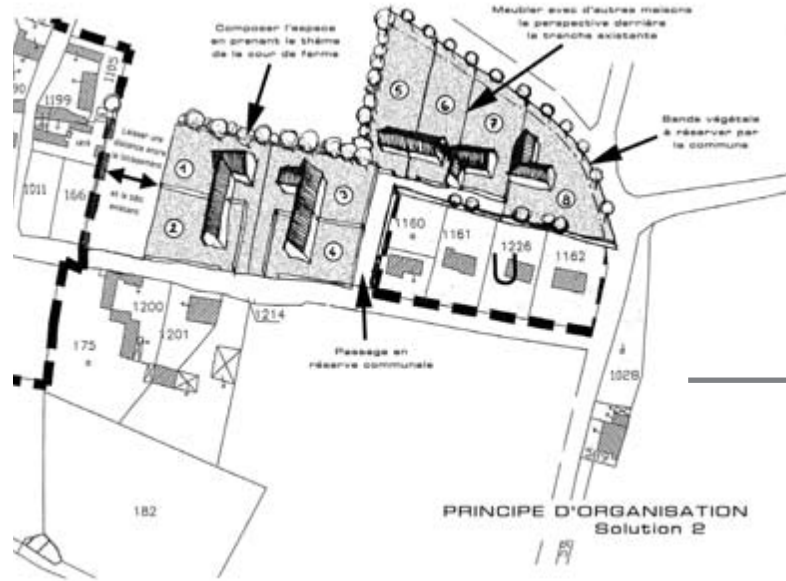

PRINCIPE D'ORGANISATION
Solution 2

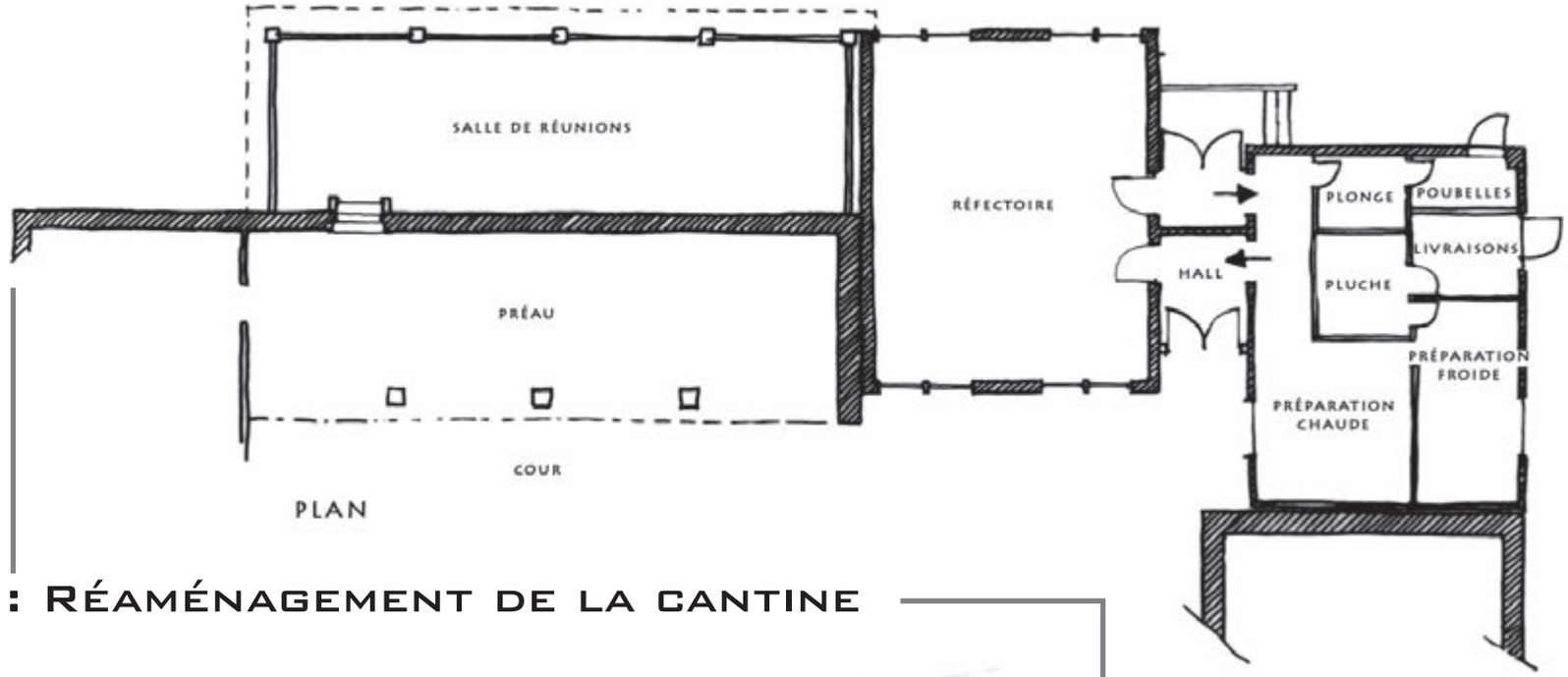

PLAN

MOSNAY : Réaménagement de la cantine

PERSPECTIVE

MOSNAY : Aménagement d'une salle de réunion dans un préau

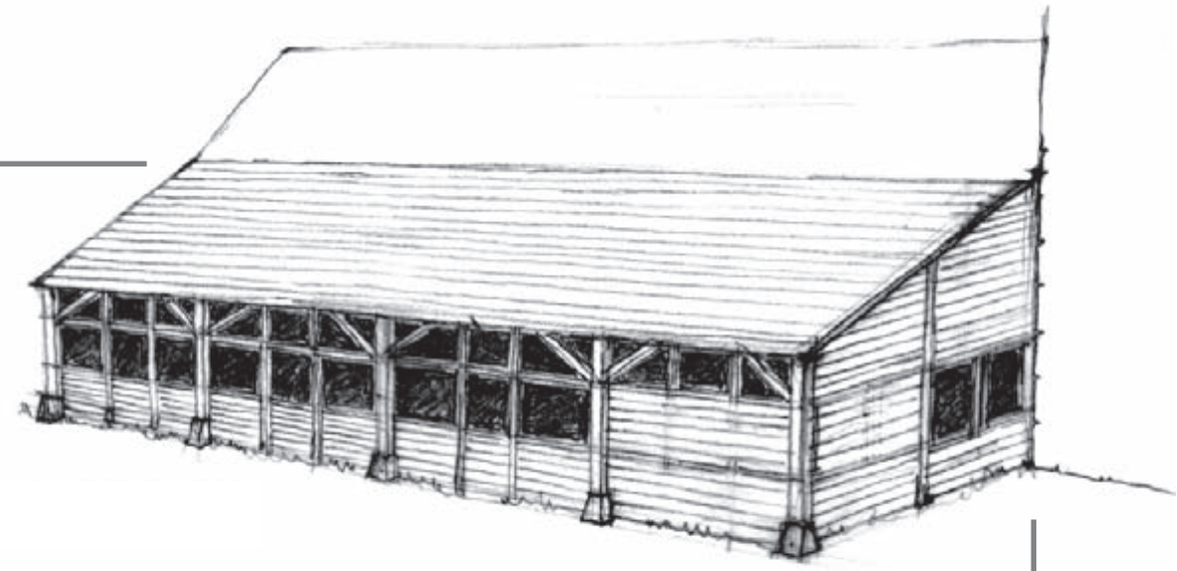

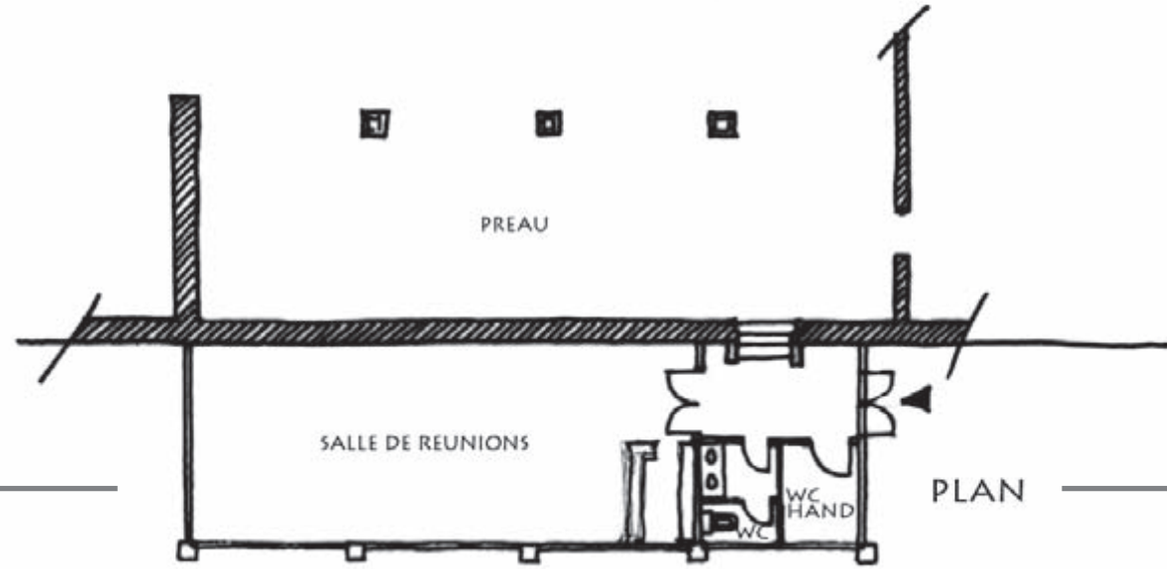

PLAN

NERET : Restauration de la fontaine Saint-Martin

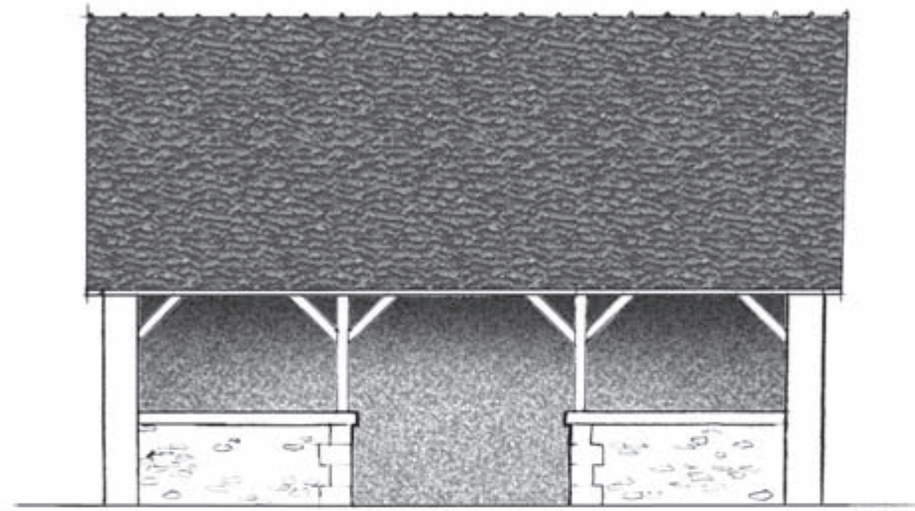

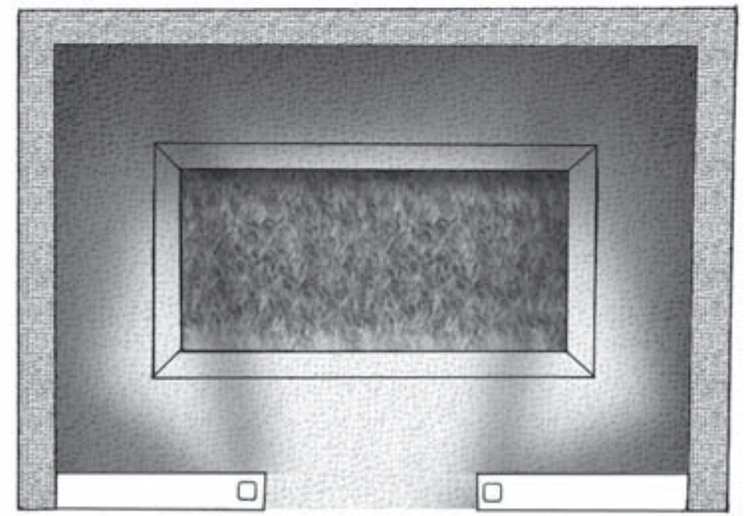

PROJET

ORSENNES : PROJET D'EXTENSION DU BOURG

5 – Les éléments de construction annexe : le portail

PRINCIPE GENERAL DU PROJET

Pour prolonger l'image du Bourg et non un lotissement traditionnel :

- ✓ De par le tracé des voiries
- ✓ De par l'implantation des maisons à la manière de la Maison Bourgeoise
- ✓ De par l'importance donnée aux dépendances traitées en rive de rue
- ✓ De par le travail au niveau des portails et des murs d'enceinte

Les maisons pourraient être des adaptations de modèles présents dans le catalogue constructeur.

Le plan de masse devra retrouver l'échelle des anciens centres de bourgs, riches de leurs placettes et autres rétrécissements et découvertes (voir perspective).

Dans un tel programme, il s'agit de reproduire les éléments architecturaux qui séduisent la clientèle de l'architecture traditionnelle et typique de notre Département.

D'autre part, cette approche de l'architecture s'inscrit dans une logique de développement durable dans la mesure où elle permet une bonne maîtrise de l'extension urbaine sans gaspiller les sols et en gérant au mieux les réseaux futurs. On évitera donc ainsi l'étalement urbain et le mitage.

3 – L'ambiance du projet

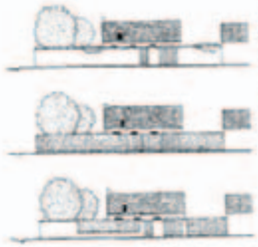

1 – La clôture privative

PLAN MASSE 1/1250ème

2 – Les proportions

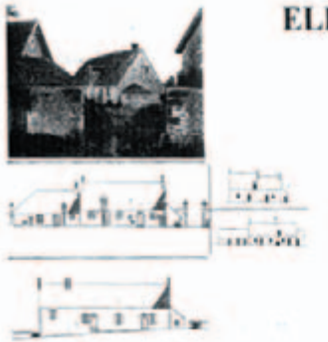

ELEMENTS DE COMPOSITION :

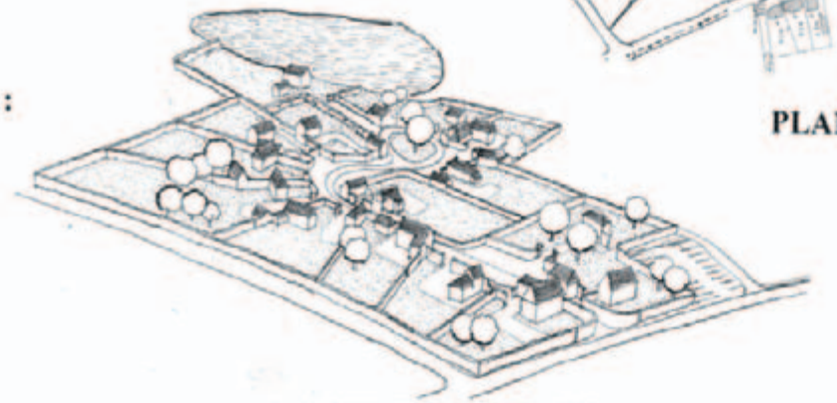

PERSPECTIVE GENERALE

VUE D'ENSEMBLE

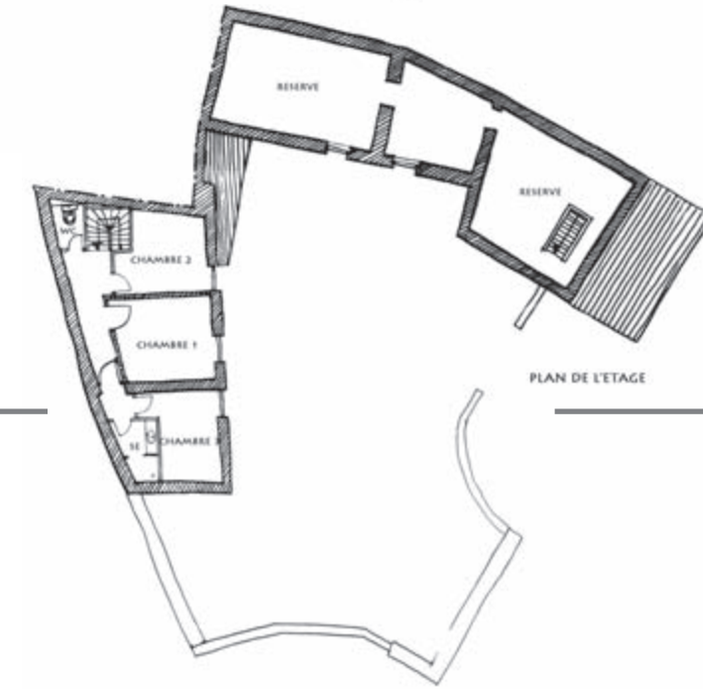

PALLUAU-SUR-INDRE :
Aménagement d'une boulangerie

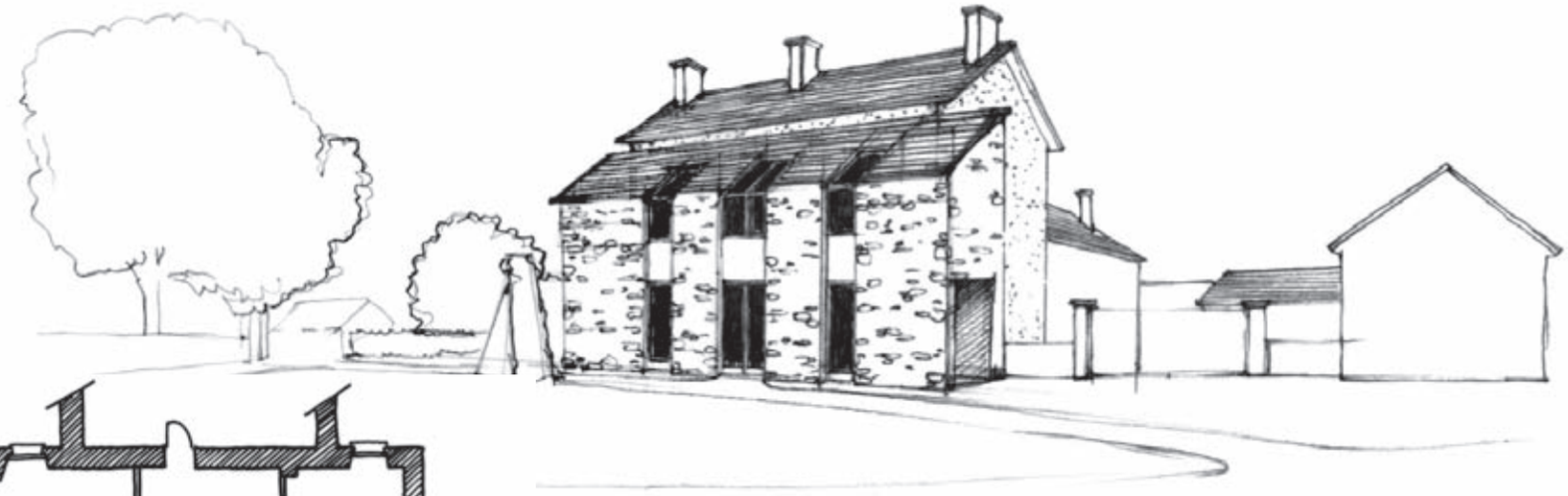

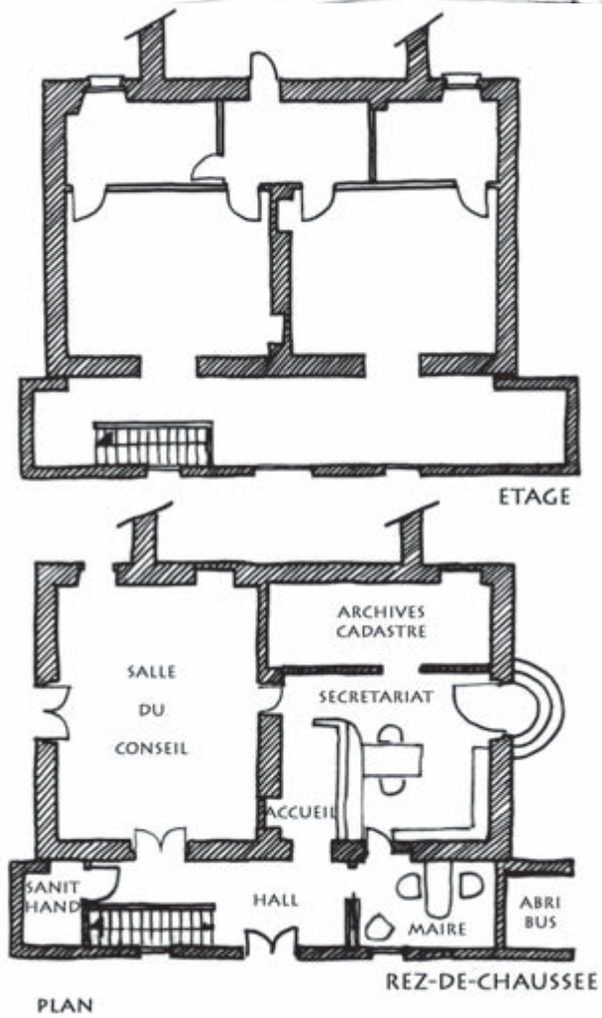

ROUSSINES : Réaménagement de la mairie

PERSPECTIVE

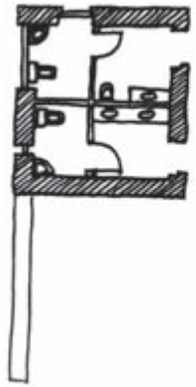

SAINT-AOÛT : Aménagement d'une grange et de sanitaires publics

PLAN

ECH : 1/100È

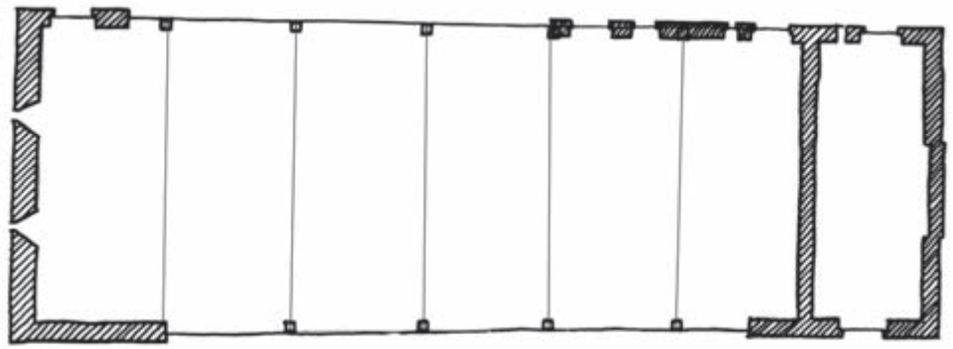

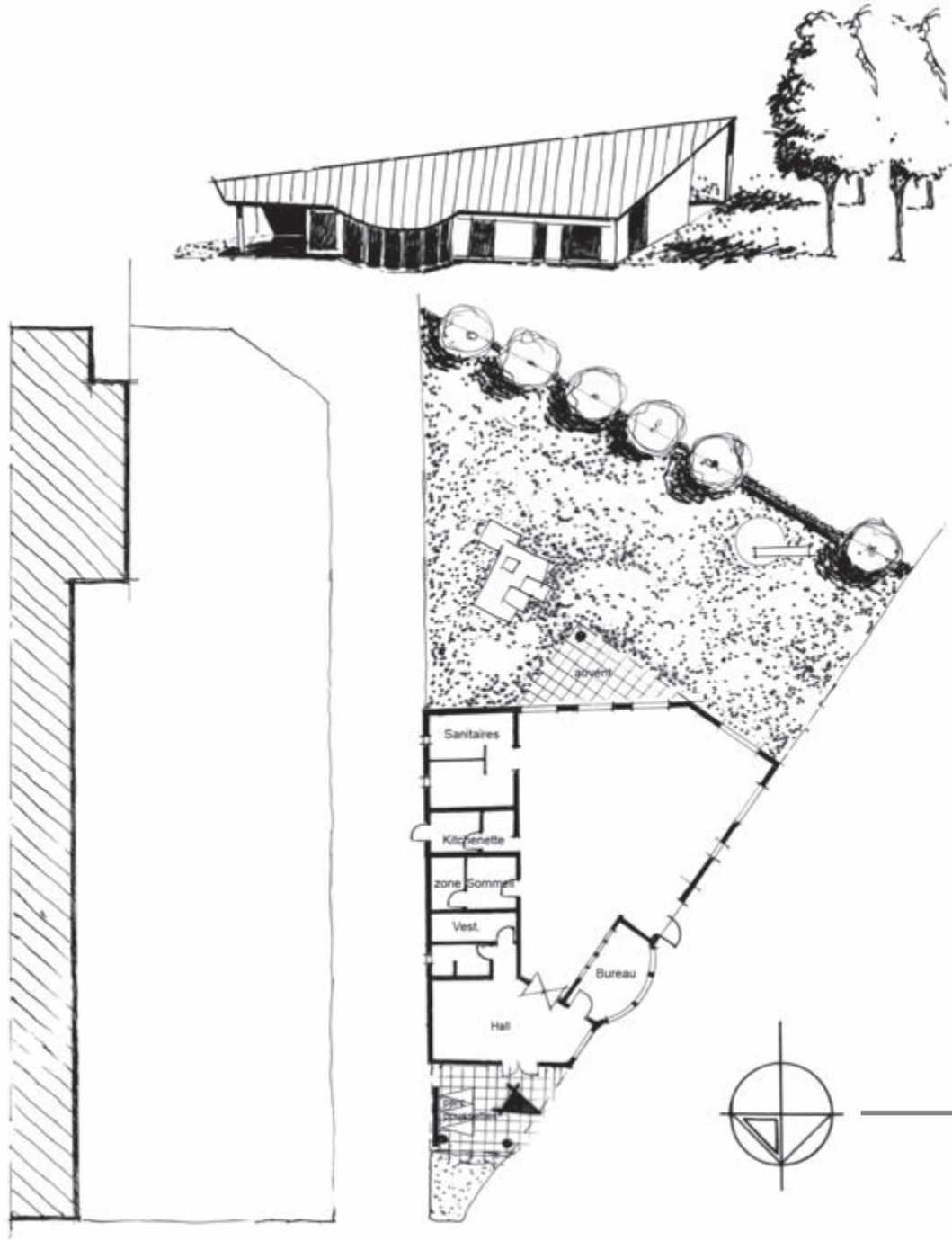

PLAN DU PROJET

SAINT-GAULTIER : CRÉATION D'UNE HALTE-GARDERIE

SAINT-GAULTIER : Aménagement de l'avenue de Lignac

TENDU : Création d'une maison des associations

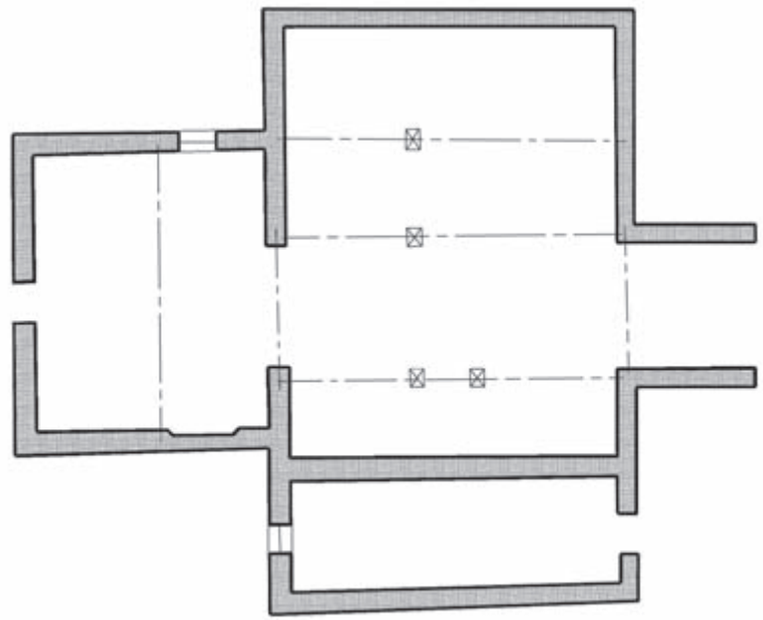

PLAN ACTUEL

Ech: 1/100

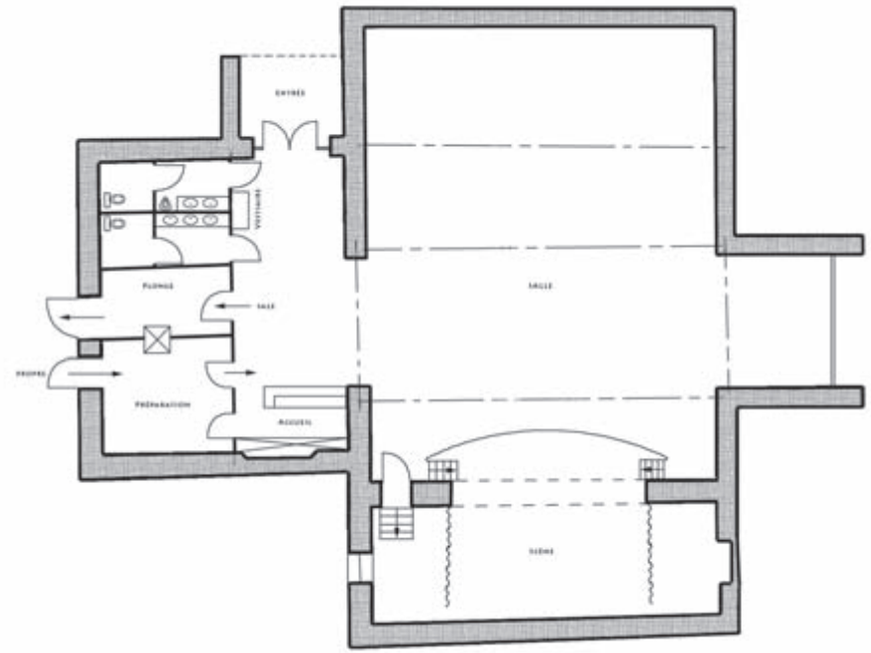

PLAN DU PROJET

Ech: 1/100

VATAN : Restauration d'une maison de jardinier

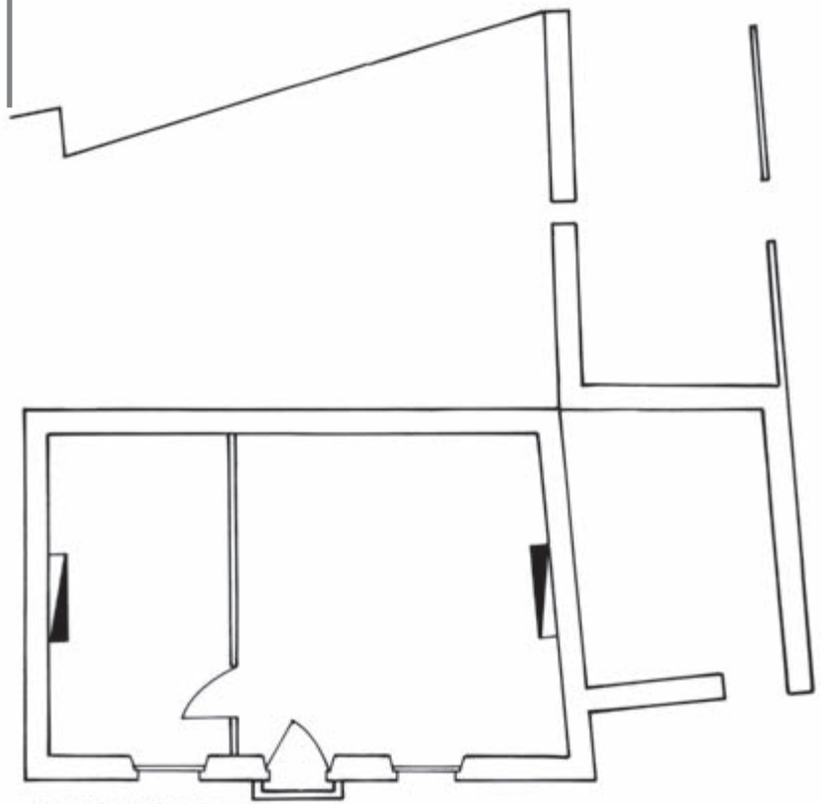

COMMUNE DE VATAN
RESTAURATION DE LA MAISON DU JARDINIER
PLAN

ECH : 1/50E

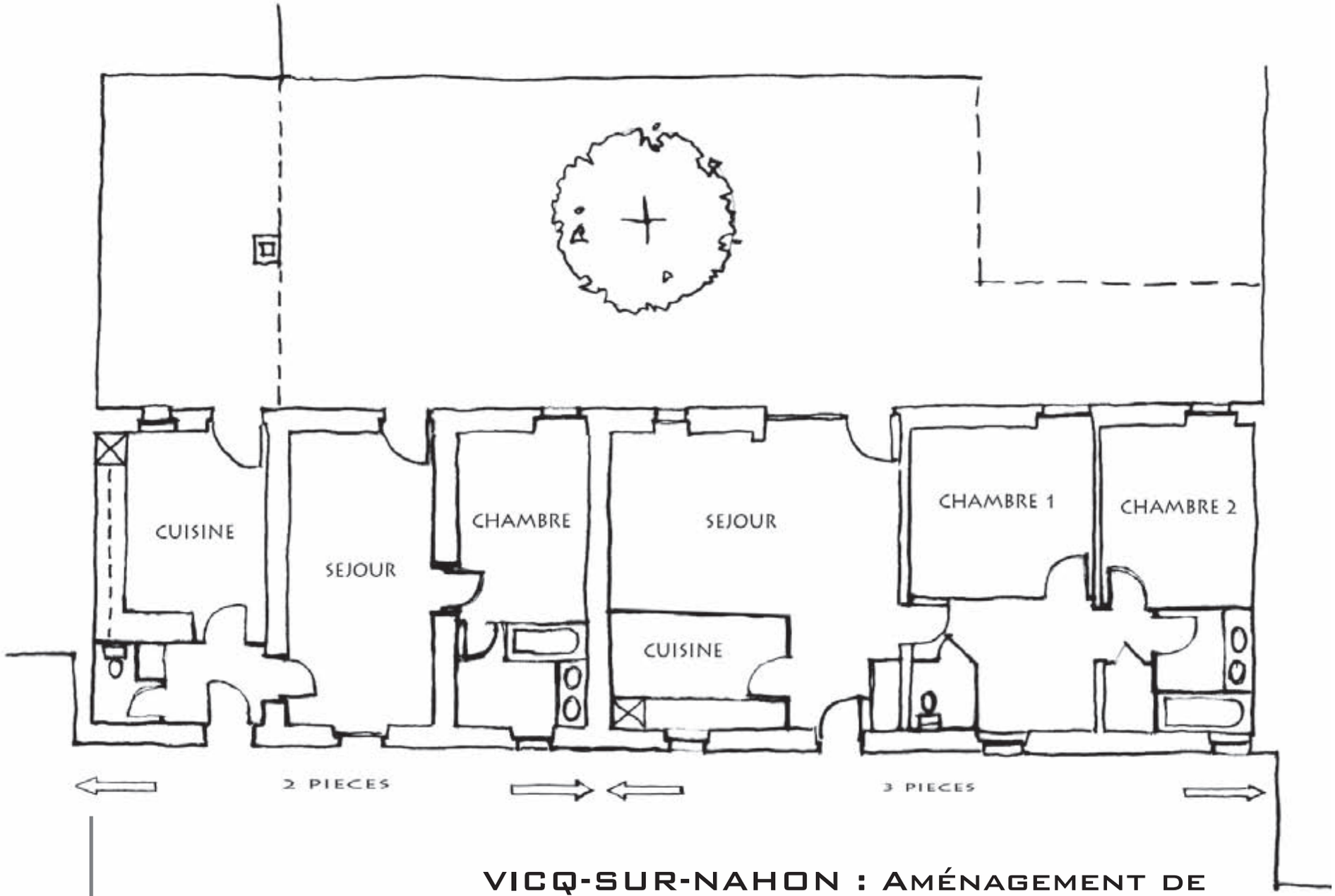

VICQ-SUR-NAHON : Aménagement de logements dans une ancienne grange

VILLEGONGIS :
Extension du cimetière

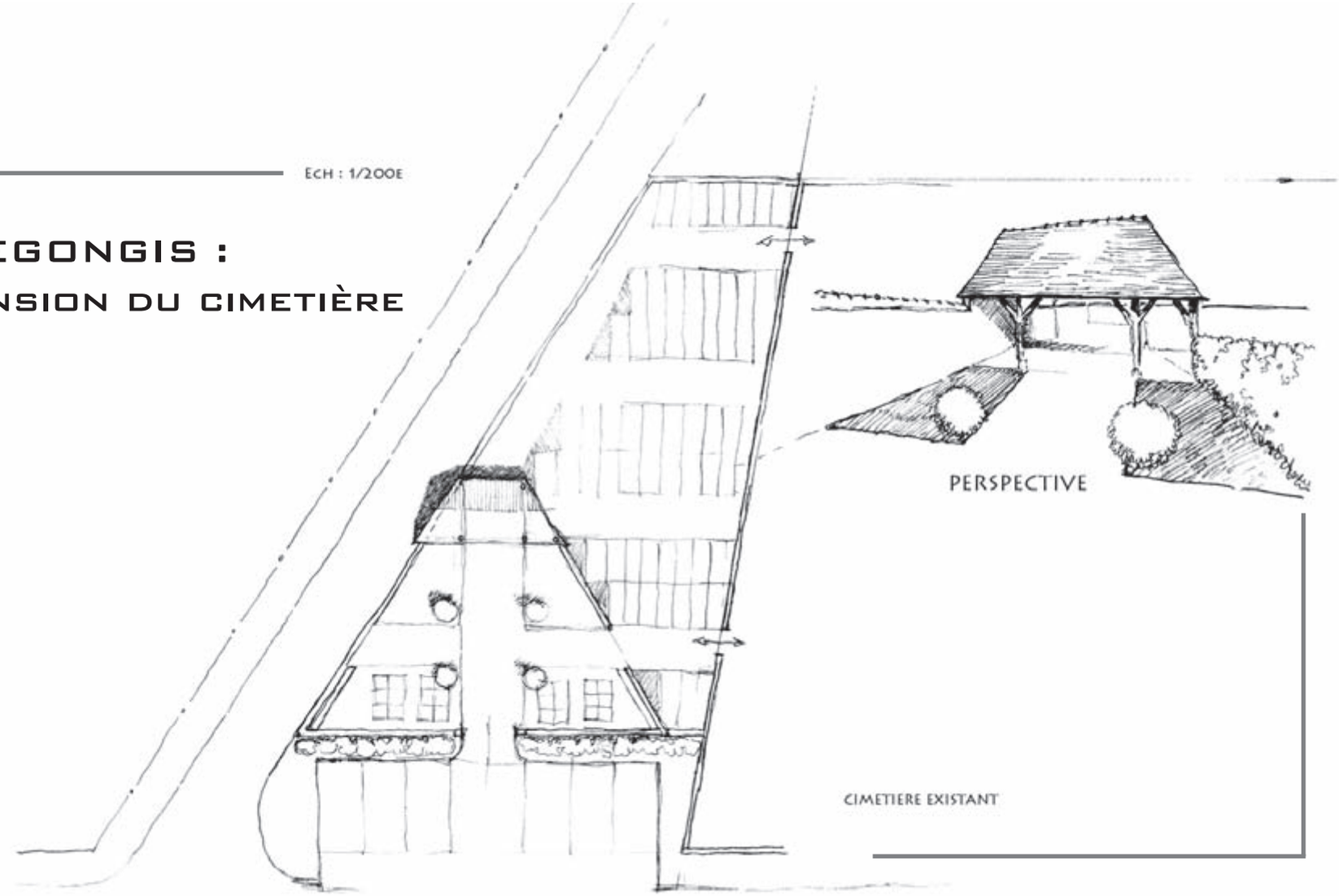

PIGNON PROJETE

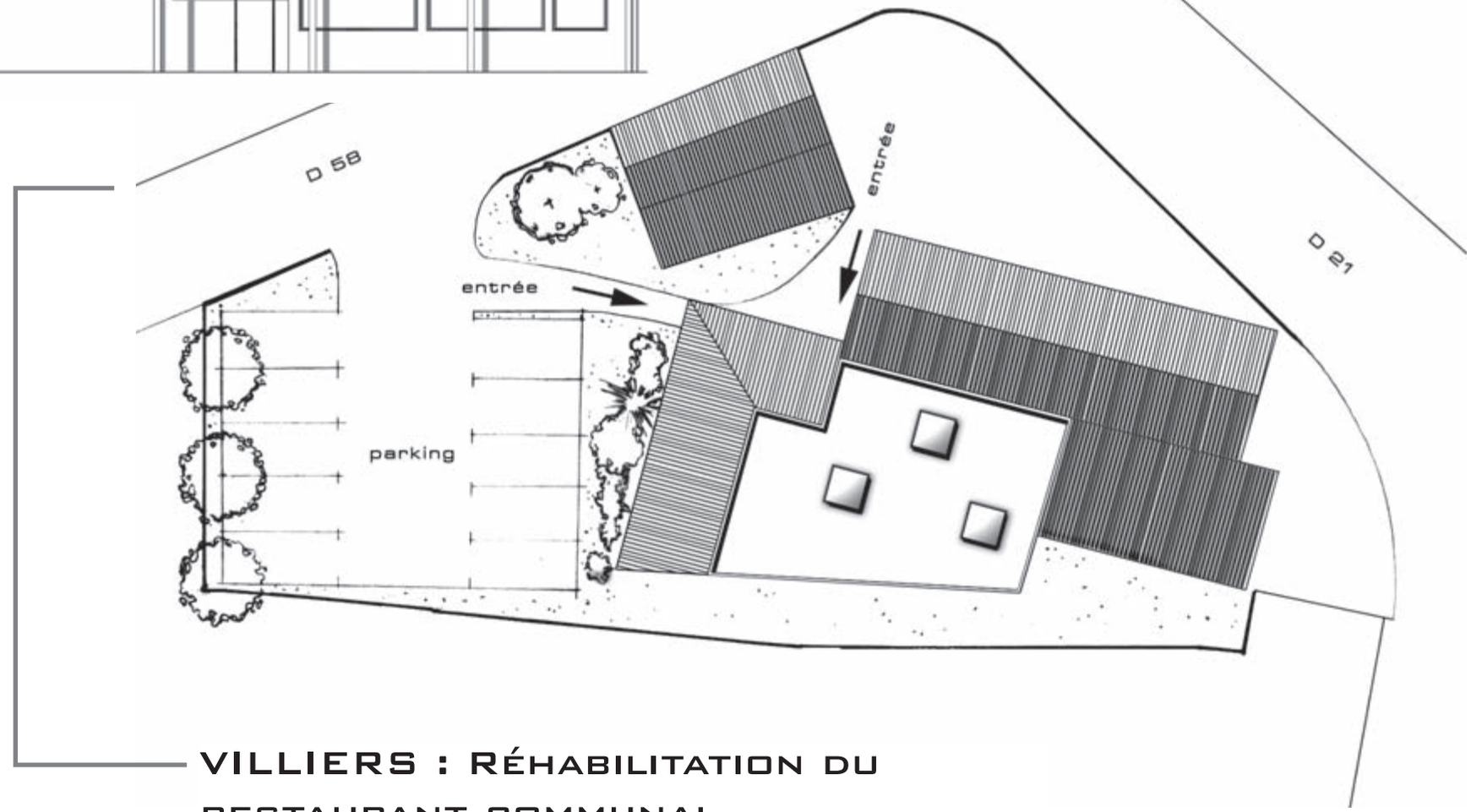

VILLIERS : Réhabilitation du restaurant communal

VOUILLON : Réhabilitation d'un commerce en centre bourg

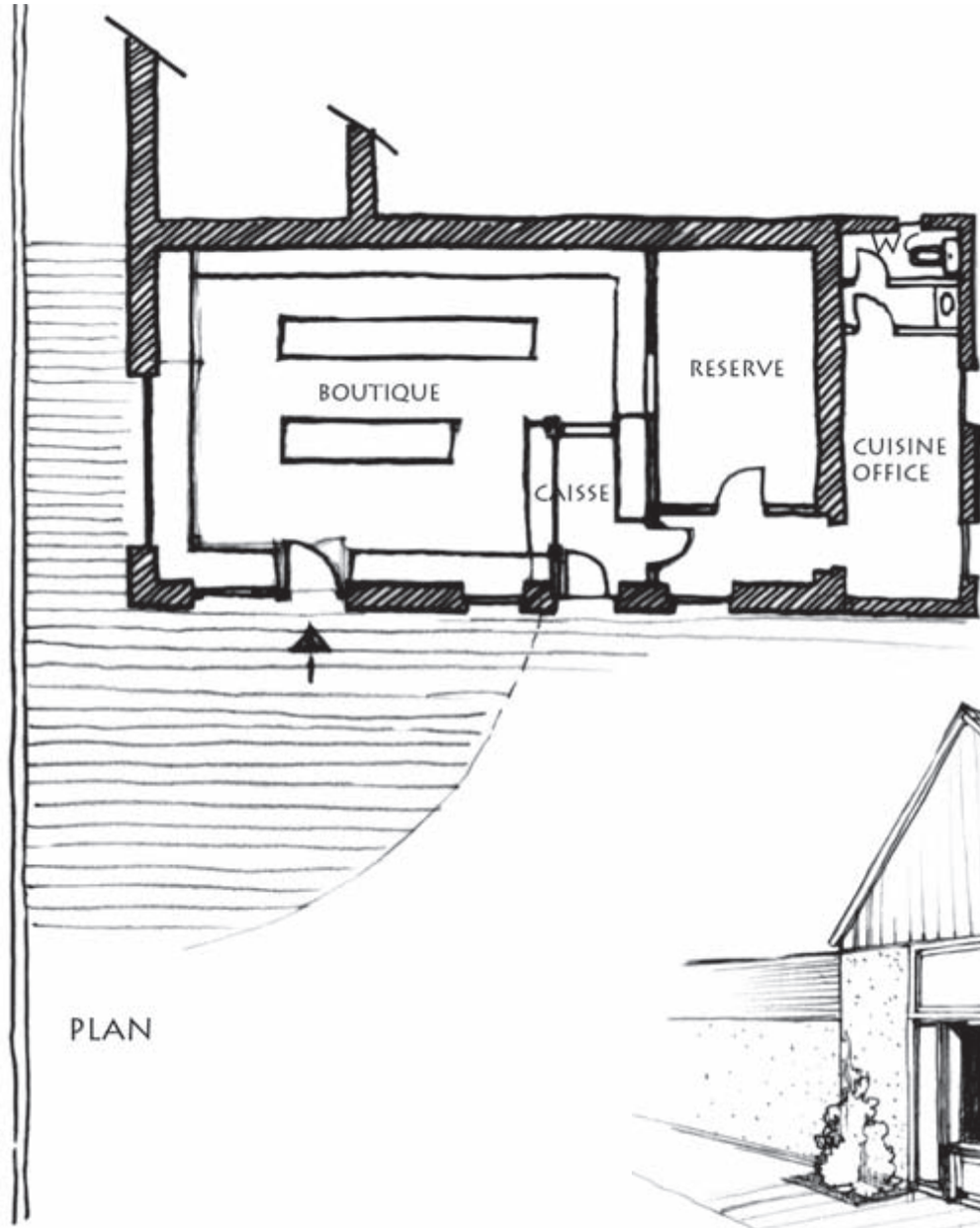

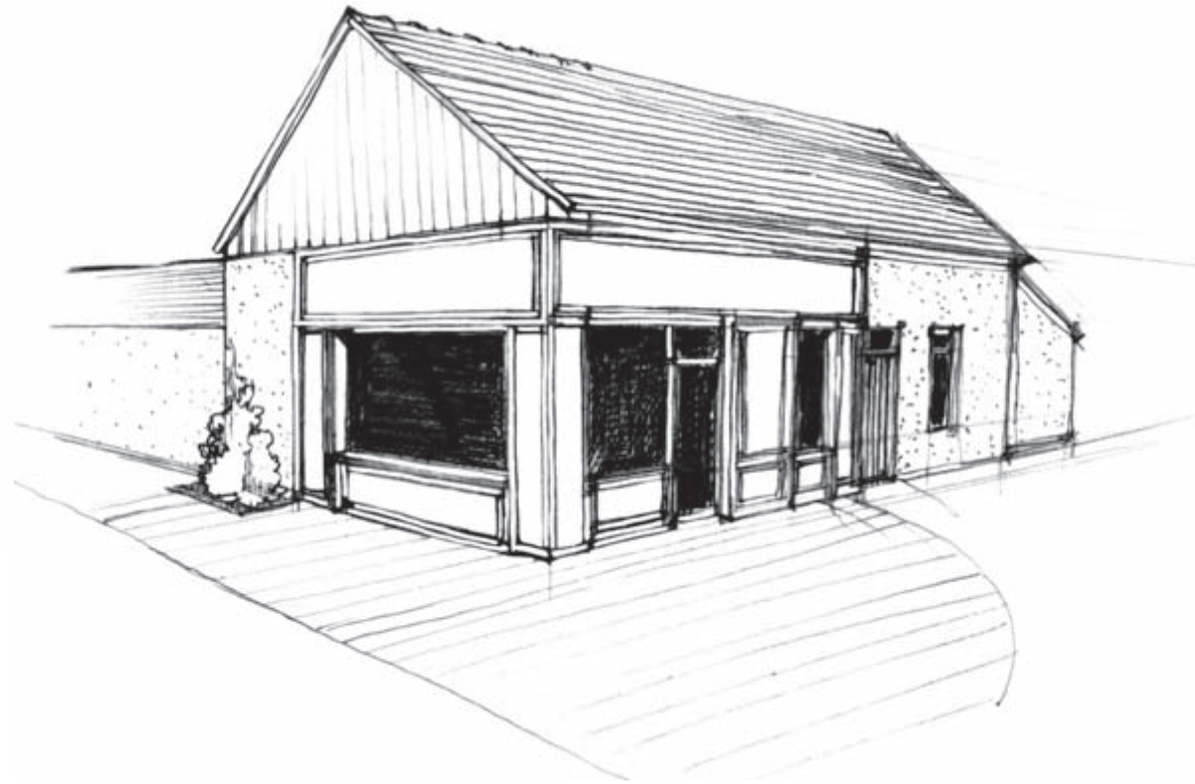

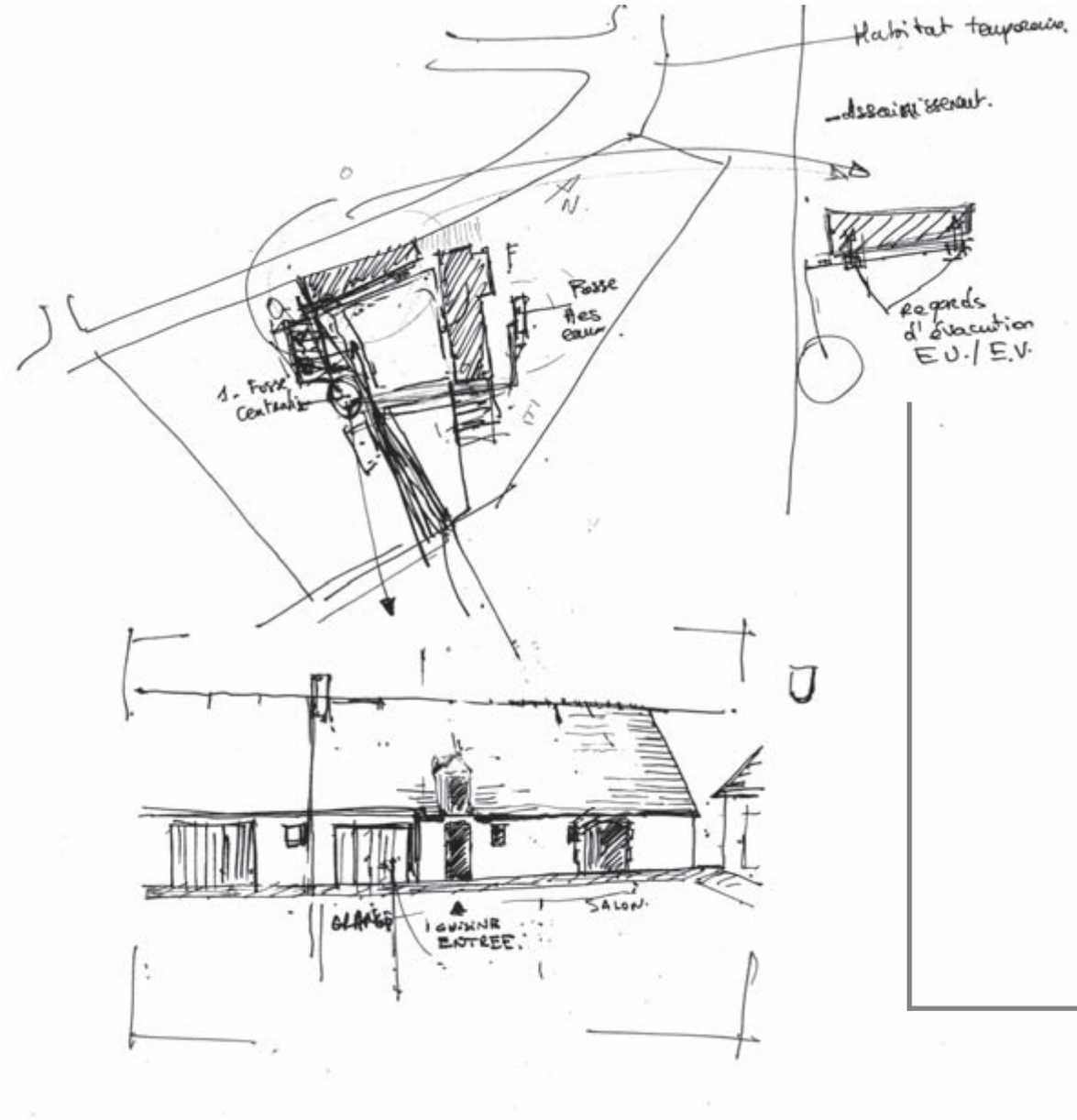

« Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural », article 7 de la loi du 3 janvier 1977.

La loi sur l'architecture confie au CAUE, et à lui seul, un rôle extrêmement important d'aide et d'assistance au candidat constructeur. Cette mission, qui exclut le contrôle ou la censure, fait du CAUE un organisme original dont l'action au service des particuliers n'entre dans aucune procédure administrative.

Les architectes du CAUE reçoivent donc **gratuitement** tous les habitants de l'Indre souhaitant bénéficier d'un tel service. Ce service répond à une réelle attente de la population, comme en témoigne le nombre croissant de rendez-vous enregistrés en 2005.

Cette situation devrait justifier l'augmentation des moyens humains mais l'inverse se produit, le nombre de vacations des Architectes Consultants diminuant un peu plus chaque année.

Jury de concours

Chaque année, le CAUE est sollicité pour apporter sa compétence au titre du collège des maîtres d'oeuvre dans de multiples jury de concours. Il s'efforce de choisir au mieux l'équipe de maîtrise d'oeuvre ou le projet le plus adapté au programme défini par le maître d'ouvrage. Il joue un rôle pédagogique auprès des autres membres du jury, non professionnels de l'architecture, sur les enjeux des choix proposés. Ces rencontres sont souvent l'occasion de mesurer la pertinence des programmes soumis aux équipes de maîtrise d'oeuvre.

Les concours pour l'année 2005 ont été les suivants :

- **OPAC de l'Indre** :
  - Logements à ARGENTON-SUR-CREUSE
  - 84 logements à LA POINTERIE

- **Conseil Général de l'Indre :**
  - Construction du laboratoire départemental d'analyses vétérinaires à CHÂTEAUROUX
  - Réhabilitation du collège d'AIGURANDE
  - Centre Communal d'Actions Sociales à BUZANCAIS

- **Ville de Buzançais :**
  - Aménagement des abords de la mairie

- **Commune de Tournon-Saint-Martin :**
  - Extension de la maison de retraite

- **Ville d'Argenton-sur-Creuse :**
  - Construction d'un complexe sportif
  - Construction d'une maison de retraite

- **Conseil Régional du Centre :**
  - Représentation de l'Union Régionale des CAUE du Centre en participant au jury de concours pour la création d'un gymnase dans un ancien cinéma

ACTIONS D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION EN PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL, L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'INDRE ET L'UNION DÉPARTEMENTALE DES MAIRES RURAUX

Les bonnes démarches pour aménager l'espace et penser l'urbanisme de votre commune

Pour apporter les réponses aux questions des élus en matière de documents d'urbanisme, qui à leurs yeux apparaissent souvent comme une réglementation supplémentaire, le CAUE, en partenariat avec l'AMI, a sollicité l'intervention des Géomètres Experts et de la Direction Départementale de l'Equipement.
Cette réunion, organisée à DEOLS, a comptabilisé 130 participants. Elle avait pour objectif de démontrer aux élus que l'aménagement de leur commune est l'aboutissement d'une longue réflexion, que les documents d'urbanisme sont de véritables outils d'aménagement du territoire, de conservation du patrimoine bâti ou naturel et surtout une base déterminante pour l'évolution de leur commune.

Chemins ruraux et cadre de vie

La gestion des chemins ruraux est tellement complexe que le CAUE et l'AMI ont organisé une réunion sur ce thème à SAINT-GAULTIER. Ils ont demandé l'intervention des Géomètres Experts, de l'ONCFS, du CPIE, du Comité de Tourisme, de la Compagnie du Paysage, de la Chambre d'Agriculture et du CRPF afin d'envisager la voirie communale sous tous ses aspects : réglementation, tourisme, entretien...

Prix d'Architecture Publique

Ont été lauréats de ce concours, lancé en 2004 :
- La commune de LACS, dans la catégorie des réalisations d'un montant inférieur à 150 000 €, avec ses sanitaires publics
- La commune de CHASSIGNOLLES, dans la catégorie des réalisations d'un montant supérieur à 150 000 €, avec la Maison des Traditions

La remise des prix de ce concours a eu lieu en 2005 à la Maison des Traditions.

Concours des Maisons Restaurées

Ce concours, lancé en début d'année 2005, a connu un très vif succès puisque 43 dossiers ont été déposés : 15 pour la catégorie « gite rural ou chambre d'hôtes » et 28 pour la catégorie « maison d'habitation ». L'objectif était de récompenser les actions ayant contribué à la sauvegarde des maisons traditionnelles du département par une restauration de qualité, respectueuse des caractéristiques constructives d'origine ou par une reconversion astucieuse permettant un nouvel usage des bâtiments anciens afin d'assurer leur pérennité.
Ce concours était ouvert à tous les propriétaires qui, au cours des 15 dernières années, ont achevé la restauration, la réhabilitation ou la reconversion d'un bâtiment en vue d'en faire une maison d'habitation, un gîte ou des chambres d'hôtes, en zone rurale ou urbaine.

Bulletin d'information bimensuel

Le bulletin d'information ***« Les dossiers de l'AMI, du CAUE et de l'UDMR »*** qui est édité depuis Janvier 2005 est très prisé des élus. En effet, soit il est consacré à des sujets d'actualité, soit il vient en appui des réunions d'information organisées quelques temps auparavant. Il constitue un excellent support de communication que les élus conservent.

En 2005, les sujets qui ont été traités dans nos bulletins sont :

- Les documents d'urbanisme (carte communale, PLU)
- Les autorisations pour construire (déclaration de travaux, certificat d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire)
- Les lotissements (définition, demande d'autorisation, paysage)
- La voirie communautaire
- Actualités diverses

Partenariat avec la Chambre d'Agriculture

Comme les années passées, le CAUE a continué l'encadrement de stages de formation, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, à destination des jeunes agriculteurs désirant améliorer leurs sièges d'exploitation.

Chaque stage, d'une durée de 4 jours, permet d'aller sur le terrain dans les différentes régions naturelles du département. Cette année, les agriculteurs étaient, de nouveau, nombreux à répondre présents à cette proposition de formation.

Le thème principal de ces stages était l'organisation générale de l'exploitation, la réhabilitation du siège d'exploitation ou la diversification agricole avec la création d'hébergements de tourisme.

L'aménagement de l'habitation au sein de la ferme est un sujet récurant compte tenu de la difficulté à concilier, dans un même lieu, vie privée et vie professionnelle.

Convention avec l'OPAC de l'Indre

A la demande de l'OPAC, une convention a été passée en 2005 dans le cadre du PNRU. Le CAUE a travaillé sur le projet de réhabilitation d'immeubles dans le quartier Saint-Jacques.

Intervention lors du forum sur la sécurité routière organisé par la Préfecture

Lors de l'organisation du forum des initiatives sur la sécurité routière, la Préfecture a sollicité l'intervention d'Alexandre MARTIN sur ce sujet.

En effet, le CAUE s'efforce de considérer l'espace routier dans tous ses projets. Il a expliqué que pour inciter les automobilistes à ralentir en agglomération, la simple signalétique routière s'avère nettement insuffisante et que le traitement du paysage urbain doit déterminer, en partie, le comportement des usagers (piétons et véhicules).

Pour illustrer cet exposé, plusieurs exemples photographiques, choisis hors du département ont été diffusés.

Réunions décentralisées en partenariat avec l'AMI et animées par le CPIE d'Azay-le-Ferron

Trois réunions décentralisées ont été organisées en 2005, en partenariat avec l'AMI, sur le thème ***« Aménager le territoire communal à partir des éléments existants du patrimoine »***. Le CPIE, organisme formateur en matière d'environnement, a animé ces ateliers. L'objectif était de faire prendre conscience aux élus des richesses que cachent leur territoire communal, tant au niveau patrimoine que paysage, et de leur démontrer qu'il est tout à fait possible de les mettre en valeur à moindre coût.

A chaque fois, un recensement des sites remarquables de la commune a été fait et un diaporama explicatif avec les suggestions de remise en état a été diffusé.

Formation sur les hébergements de tourisme organisée par l'URCAUE

Une formation inter-régionale a été organisée par l'URCAUE sur le thème ***« Développement durable des territoires, vers une recherche de cohérence et de meilleure qualité des hébergements de tourisme »***.

La session de l'Indre s'est déroulée à Gargilesse et a comptabilisé une trentaine de participants. A cette occasion, des visites d'hébergements de tourisme exemplaires ont été effectuées.

Réunions en partenariat avec l'Association des Maires de l'Indre

En 2005, le CAUE a continué ses réunions en partenariat avec l'Association des Maires de l'Indre, le domaine d'intervention des deux organismes étant toujours aussi complémentaire. Ces interventions ont pu bénéficier, chaque fois que cela était possible, d'un compte-rendu complet dans le bulletin bimensuel édité en commun.

Universités d'été organisées par l'Union Régionale des CAUE

Cette année, l'Union Régionale des CAUE du Centre, dont le CAUE de l'Indre est secrétaire, a organisé ses universités d'été à l'Abbaye de Noirlac dans le Cher.

Cette invitation s'adressait à l'ensemble du mouvement CAUE et a connu un succès équivalent aux années passées.

Dans une ambiance détendue, conforme à la tradition de ces rencontres estivales, cette année, l'université a travaillé sur deux ateliers en lien avec le projet national du mouvement CAUE : la mise en place d'une université permanente de l'A,U,E et la création d'une revue de l'A,U,E. Ce fut également l'occasion pour tous les participants de mieux se connaître et ainsi de favoriser, pour l'avenir, les échanges d'expériences et de compétences dans l'intérêt de leurs territoires respectifs.

Commission des sites

Alexandre MARTIN siège à la Commission des sites en qualité de personne qualifiée dans la formation « Sites et Paysages ».

Comité Départemental d'Hygiène

Alexandre MARTIN siège au Comité Départemental d'Hygiène en qualité d'architecte représentant le CAUE.

Commission d'Urbanisme de la Communauté d'Agglomération Castelroussine

Alexandre MARTIN siège à la Commission d'Urbanisme créée par la CAC en sa qualité de Directeur du CAUE.

Accueil de stagiaires

Le CAUE accueille régulièrement des stagiaires issus de diverses formations :

- Pierre LAURENT, étudiant en 1ère STAE, option Aménagement
- Maël LEONARDO, étudiant en 1ère année de BTS Aménagement Paysagé
- Charline ALIBRAN, étudiante en 1ère STAE, option Aménagement

Interventions en milieu scolaire

Devant des étudiants du CFA de Châteauroux, Alexandre MARTIN a présenté la structure, a exposé les missions du CAUE et a développé la notion de patrimoine.

Une table ronde, dont le thème était « Le printemps du développement durable », a également eu lieu à l'IUFM de Châteauroux.

Partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles

Depuis plusieurs années, les CAUE de la Région Centre sont associés aux travaux de la Conférence Régionale pour l'Architecture et le Patrimoine (CRAP) qui se tient tous les mois à Orléans. Ce partenariat permet d'associer le CAUE en amont de toutes les politiques du Ministère de la Culture en matière de cadre de vie.